



ARTS ET VIE Prix Génie:
« Les Invasions » et « La Grande
Séduction » favoris B 1

ÉCONOMIE
Alcoa met Québec
au pied du mur C 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 17 MARS 2004

Gillet livre sa version des faits

La jeune prostituée avec qui il admet avoir eu une relation affirmait avoir 19 ans, dit-il

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — Jamais Robert Gillet ne se serait douté que la jeune prostituée avec laquelle il admet avoir eu une relation sexuelle n'avait que 17 ans. Son impression était qu'elle avait environ 20 ans et, de plus, elle lui a dit en avoir 19 lorsqu'il lui a demandé son âge.

C'est ce que l'animateur de radio de 58 ans a déclaré, hier, au début de son témoignage. Évidemment, l'annonce par son avocat, M^e Jacques Larochelle, que Gillet allait témoigner a provoqué une certaine agitation parmi le public et les journalistes. Depuis un jour ou deux, plusieurs spéculaient sur la venue éventuelle de l'accusé à la barre.

L'interrogatoire principal a été mené rondement par M^e Larochelle en quelque 45 minutes seulement. Par la suite, la procureure de la Couronne, M^e Geneviève Lacroix, a entrepris un contre-interrogatoire, fouillant beaucoup plus les détails, et on a dû en ajourner la suite à ce matin.

Comme Gillet admet avoir eu une relation sexuelle avec Dominique (prénom fictif), les jurés devront décider s'il savait ou s'il devait savoir qu'elle n'avait que 17 ans. Là et là seulement est la question concernant cette plaignante.

« Elle m'a fait l'impression d'une femme mature »

Durant la période au cours de laquelle l'événement s'est produit, au début de 2002, Gillet habitait l'Hôtel du Nord, dont il était alors propriétaire, pendant la construction de sa maison de l'île d'Orléans. Un jour, son associé, Yves Doyon, l'a avisé que « deux filles s'en venaient ».

De prime abord, Gillet assure qu'il n'était pas intéressé à « avoir une aventure », mais à l'arrivée des deux jeunes femmes, Dominique lui a fait une très bonne impression et il a changé d'idée. « Probablement qu'elle m'a plu, a-t-il reconnu. Elle m'a fait l'impression d'une femme mature, intelligente et agréable. Elle était d'un commerce agréable, sans jeu de mots, et charmante. »

Voir GILLET en A 2 >

À LIRE AUSSI :
■ Le ton monte Page A 3



Robert Gillet a décidé de témoigner à son procès.

La sous-traitance de l'État, une manne de 2,3 G\$ pour le privé

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

L'activité gouvernementale constitue une véritable mine d'or pour les entreprises du secteur privé. En 2002-2003, la valeur totale des contrats de sous-traitance accordés par les ministères et les organismes se chiffrait à 2,3 milliards \$.

Selon des chiffres obtenus par LE SOLEIL auprès du Secrétariat du Conseil du trésor, les contrats de construction composent la portion la plus importante du gâteau de la sous-traitance. En effet, les ministères et les organismes en ont accordé pour une valeur de 1,1 milliard \$ en 2002-2003.

Les contrats de services professionnels, pour leur part, représentent une somme de 833 millions \$. Pour ce qui est des contrats de services auxiliaires, notamment pour l'entretien des immeubles gouvernementaux, leur valeur se situait tout juste en deçà de 350 millions \$.

Ces données ne tiennent pas compte des contrats accordés par les établissements des réseaux de la santé et de l'éducation.

Il est bien difficile de mesurer la croissance, au fil des ans, de la valeur des contrats de sous-traitance accordés au secteur privé. D'une année à l'autre, la détermination des sommes d'argent qui constituent une dépense de sous-traitance varie.

Par exemple, le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille n'ont commencé qu'en 2002-2003 à tenir compte, dans leurs statistiques annuelles sur la sous-traitance en services professionnels,

Voir MANNE en A 2 >

ADRIENNE CLARKSON SE DÉFEND DE TROP DÉFENSER...



La SGF a perdu un demi-milliard \$ en 2003

Et la rentabilité risque de ne pas être au rendez-vous en 2004

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

■ La Société générale de financement (SGF) aura finalement enregistré une perte de 511 millions \$ en 2003. Un manque à gagner trois fois plus important qu'en 2002 (172 M \$). Et rien n'indique que la société d'État empruntera le chemin de la rentabilité en 2004.

« Ce ne sont pas des chiffres qui nous surprennent, a toutefois indiqué hier au SOLEIL le grand patron de la SGF, Henri Roy. On s'y attendait un peu. »

Des prévisions internes du gouvernement du Québec rendues publiques en décembre dernier laissaient d'ailleurs entrevoir un trou de cette ampleur dans les états financiers de la SGF.

Il faut dire que les « mauvaises nouvelles » se sont succédé à un rythme soutenu à la SGF l'an dernier. Au départ de son pdg-vedette, Claude Blan-

chet, il s'ensuivit une série de restructurations, de fermetures, de faillites et de dévaluations de toutes sortes au sein du portefeuille de la société d'État.

Ainsi, les principales pertes annuelles émanent du redressement observé chez Groupe ADF ainsi qu'aux fermetures de Métallurgie Magnola, de Papiers Gaspésia, de Mines McWatters, de Circuit Foil et de Corporation Ciné-Groupe notamment.

D'autant plus que les placements

dans Domtar, Pétromont, Olymel et DMS Biologiques ont aussi perdu de la valeur.

Le démarrage de l'usine d'Interquisa, dans l'est de Montréal, ou de la papetière Kruger Wayagamack, a entraîné d'importantes pertes d'exploitation en 2003.

En tout et pour tout, les pertes des filiales et des coentreprises s'élèvent à 179 millions \$ en 2003, par rapport à 67 millions \$ l'année précédente. Les pertes provenant de participations dans des sociétés satellites se chiffrent à 82 millions \$. En 2002, ces investissements avaient permis d'enregistrer 700 000 \$.

Quant aux provisions pour pertes et dévaluations, elles ont atteint la barre de 272 millions \$, comparativement à

Voir SGF en A 2 >

ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en milliers \$)	2003	2002
Chiffre d'affaires	985 721	969 689
(Perte d'exploitation)	(251 595)	(57 529)
Perte nette	(510 728)	(171 639)
PROFIL		
■ Siège social: Montréal		
■ Effectif: 145 employés		
■ Actif: 2,9 milliards \$		
■ Réseau: la SGF détient une participation dans 116 entreprises		

Source: SGF INFOGRAPHIE PC — LE SOLEIL

INVESTISSEMENTS DANS LES HIPPODROMES

La proposition du géant Magna divise à Québec

La Ville se montre ouverte, la SONACC refuse de « vendre son âme au diable »

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

Accepter que Magna Entertainment Corporation (MEC) prenne le contrôle de l'industrie québécoise des courses de chevaux, tel que proposé hier, équivaut à « vendre son âme au diable », estime Jacques Brulotte, directeur de l'Hippodrome de Québec.

La compagnie MEC, propriété du père de la candidate à la direction conservatrice Belinda Stronach, a rendu publique hier sa proposition d'investir dans les quatre hippodromes de la province : Aylmer, Montréal, Trois-Rivières et Québec. Bien qu'aucun chiffre n'ait officiellement été an-



Magna Entertainment confirme son intérêt pour quatre hippodromes dont Québec.

noncé, le montant de 100 millions \$ a circulé dans divers médias. Loin de se réjouir de cette annonce,

M. Brulotte la dépeint plutôt comme de l'opportunisme de la part du secteur privé. « On n'entendait jamais parler

du secteur privé avant que le ministre Yves Séguin n'ouvre la porte à un regroupement des appareils de loterie vidéo dans les hippodromes, souligne-t-il. Maintenant que cela semble vouloir se produire, on voit des compagnies se montrer le nez. »

D'autant plus, affirme M. Brulotte, que Magna Entertainment Corporation, qui détient 13 hippodromes aux États-Unis et en Ontario, est loin d'avoir des leçons de gestion à donner. « La branche de Magna dédiée aux courses de chevaux a perdu plus de 100 millions \$ l'année dernière, assure M. Brulotte. (...) Le gars (Magna) a cinq ans de faits

Voir MAGNA en A 2 >

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 10	Éditorial	A 14
Arts et vie	B 1	Le monde	A 13
Bourses	C 7	Petites annonces	S 12
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 10
Capitale et régions	A 7	Sports	S 1
Décès	C 10	Statistiques	S 12
Diversissements	B 11	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum -6, minimum -15

Quelques flocons cessant en matinée. Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 24,6 cm L'an dernier: 43,4 cm
Cet hiver: 265,6 cm L'hiver dernier: 245,6 cm

QUÉBEC,
108^e ANNÉE, N° 79
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES

2765700073

SAMEDI DANS LE SOLEIL

Chambres en ville



Avec, entre autres, d'excellentes idées, des retailles de moulures, quelques gallons de peinture, trois ou quatre coussins et une armée d'amis serviables, cinq jeunes designers de Québec ont transformé les 15 «chambres de monastère» du YWCA en pièces ensoleillées et accueillantes.

Dans le cahier Déco

Les bienfaits de la thermopompe



La thermopompe est un climatiseur d'abord. Un appareil de chauffage d'appoint ensuite. Elle donne lieu à des économies d'énergie, d'accord. Mais elles ne sont pas suffisantes pour amortir son coût d'acquisition et d'entretien. C'est pour le bien-être qu'elle procure qu'on l'achète.

Dans le cahier Habitat

LES SUITES

SGF

Suite de la Une

259 millions \$ en 2002. « De cette somme, 36 millions \$ sont liés au projet de relance de la Gaspésie », a confirmé Henri Roy. Le projet a d'ailleurs été radié rétroactivement au 31 décembre par la SGF, le Fonds de solidarité FTQ et Tembec.

Lusine de magnésium Magnola de Danville aura coûté près de 74 millions \$ à la SGF. Le placement dans Magnola, dont la valeur est ramenée à zéro par la SGF, vaut toutefois encore 75 millions \$ pour le partenaire Noranda.

La SGF dit également avoir injecté 385 millions \$ dans le développement de projets dans les secteurs de la pétrochimie, de la santé et de la foresterie.

PERTE DE 100 M \$?

Selon Henri Roy, pour que la SGF soit rentable en 2004, il faudrait trouver 200 nouveaux millions \$.

Or, la société d'État ne les a pas. La haute direction promet cependant de renverser la vapeur. En décembre dernier, le pdg disait s'attendre à un manque à gagner de 106 millions \$ pour l'exercice 2004.

Invité à commenter ces chiffres de nouveau, Henri Roy a ajouté que c'était là « une bonne piste de départ ».

Pour renflouer ses coffres, la société d'État pourrait être ainsi tentée de vendre sa participation dans des titres ve-

nus à maturité, comme Rona et Saputo, par exemple. Le bénéfice net prévu pour l'ensemble des transactions de 2004 est d'une centaine de millions \$.



Henri Roy

Quant à l'avenir de la SGF, tous les espoirs sont permis. Le groupe de travail présidé par Pierre Brunet, dont la commission parlementaire des finances publiques étudie depuis le 24 février les recommandations sur la révision du capital de risque, suggère notamment l'intégration complète des 12 filiales de la société d'État et l'abolition des quatre sociétés Innovatech. Ces dernières seraient remplacées par un nouveau fonds mixte en haute technologie.

Selon le rapport Brunet, le Québec financerait 70 % du capital de risque investi sur son territoire, soit 3,6 milliards \$ directement par l'entremise de la SGF, Investissement Québec et les quatre sociétés Innovatech, et un milliard en crédits d'impôt liés au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) et le Fonds Desjardins.

À titre de comparaison, la part du gouvernement ontarien dans le capital de risque serait de 30 % et de 25 % dans les États américains voisins. Et ce, sans oublier que le capital étranger compte pour 40 % de ces investissements en Ontario contre 10 % seulement au Québec.

En date du 31 décembre 2003, la SGF comptait des participations dans 115 entreprises pour un actif total de 2,9 milliards \$ et des capitaux propres s'élevant à 1,5 milliard \$.

MAGNA

Suite de la Une

dans les courses, il a perdu plus de 100 millions \$, et c'est lui qui va venir nous montrer quoi faire ? »



Jacques Brulotte

Si certains acteurs de l'industrie ont réservé un accueil plus positif à la proposition de MEC, c'est qu'ils sont « désespérés » du marasme dans lequel patasse le monde des courses de chevaux depuis des années, croit M. Brulotte. La solution, dit-il, ce n'est pas la « magie » du privé, mais bien une augmentation du nombre des lucratifs appareils de loterie vidéo dans les hippodromes. « Si ce sont des organismes à but non lucratif qui continuent la gestion, les revenus vont être réinvestis dans la région, continue le directeur de l'Hippodrome de Québec. Mais si c'est à but lucratif, ça ne sera pas long que les capitaux vont partir vers Toronto et les États-Unis. »

Bien que Magna Entertainment Corporation ait déposé une proposition d'investissement au gouvernement du Québec, ce dernier n'est pas propriétaire des hippodromes. À Québec et à Trois-Rivières, par exemple,

ce sont les municipalités qui détiennent les installations, mais les louent à la SONACC, la Société nationale du cheval de course. Si MEC s'adresse au gouvernement, c'est probablement pour s'assurer que les appareils de loterie vidéo seront au rendez-vous dans les hippodromes. Dans son communiqué, la compagnie indique d'ailleurs que sa proposition « est notamment sujette à la conclusion satisfaisante de la négociation de multiples conditions et accords avec le gouvernement du Québec et d'autres organisations ». Le porte-parole de MEC n'a pas retourné l'appel du SOLEIL, hier.

QUÉBEC NE DIT PAS NON

À la Ville de Québec, le conseiller responsable du dossier d'ExpoCité, Claude Larose, estime à 10 millions \$ la valeur de l'Hippodrome. De prime abord, il se montre beaucoup plus réceptif à la proposition de Magna que M. Brulotte. Dans la mesure où des garanties de survie des activités et des emplois sont fournies, M. Larose ne voit pas d'objection à une privatisation des installations, une piste qui a déjà été étudiée. « On n'a pas d'objection à vendre le périmètre de l'Hippodrome, dit-il, mais ce qui me préoccupe, c'est d'avoir l'assurance que si une entreprise privée prend ça, l'avenir de l'Hippodrome va être sauvegardé à Québec pour un bon bout de temps. Je voudrais pas qu'on vende et qu'ils nous ferment ça après quelque temps. »

MANNE

Suite de la Une

des 80 millions \$ investis dans l'achat de cours pour la clientèle d'Emploi-Québec.

Il n'en demeure pas moins que les données transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor montrent qu'au cours des cinq dernières années, la valeur des contrats de sous-traitance en services professionnels dans la fonction publique a doublé, passant de 412 à 833 millions \$.

Au ministère des Transports, par exemple, le nombre de contrats accordés entre 1998-1999 et 2002-2003 a grimpé de 403 à 1824 et la facture a fait un bond de 50 à 163 millions \$. À la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), les coûts de la sous-traitance sont passés de 26 à 59 millions \$ au cours de la même période.

Le ministère des Transports et la SAAQ font partie du top 5 des ministères et des organismes les plus « généreux », en 2002-2003, au chapitre de la sous-traitance avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (127,7 millions \$), le ministère du Revenu (69,2 millions \$) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (74,7 millions \$).

Selon la compilation effectuée par le Secrétariat du Conseil du trésor auprès de 131 ministères et organismes, près de 30 % des 833 millions \$ dépensés en 2002-2003 pour la sous-traitance de services professionnels — soit 306 millions \$ — concernaient des services en technologie de l'information. Il y avait aussi 120 millions \$ au chapitre du génie et des sciences physiques et 68 millions \$ pour les services externes en matière de communication et de publicité.

DES « FAUX SOUS-TRAITANTS »

Depuis plusieurs années, le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) se fait un devoir de monter aux barricades pour dénoncer le recours à la sous-traitance.

« Pour nos 18 000 membres et pour l'État, cette utilisation souvent abusive des ressources externes signifie une perte d'expertise inestimable. Dans certains ministères et organismes, tous les mandats stratégiques sont dorénavant l'apanage des sous-traitants », a dénoncé la présidente du SPGQ, Carole Roberge. « Les gros projets de développement technologique, ils vont pratiquement tous à l'externe, bien que le dérapage du projet GIREs a allumé des feux rouges un peu partout dans l'administration publique. »

Après les faux occasionnels — ces employés non permanents qui ont occupé, pendant des années, des em-

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

GILLET

Suite de la Une

Puis, un peu à la blague, Gillet d'ajouter : « L'occasion fait le larron... » La maturité, de s'expliquer Gillet, peut aussi bien se retrouver chez une personne dans la vingtaine que chez une autre dans la quarantaine.

Le choix de leurs partenaires par les deux hommes s'exerce naturellement, sans qu'ils aient à en discuter. « Il n'y a pas eu de duel entre les deux », a assuré Gillet, non sans provoquer quelques sourires, même parmi les jurés.

Au début, le couple a pris la position du « 69 », de décrire l'accusé. Au cours d'une interruption d'une quinzaine de minutes, Gillet dit avoir ensuite répété plusieurs fois à Dominique qu'il la trouvait belle et qu'il l'admirait.

« C'était une beauté sculpturale », de se remémorer Gillet. Ensuite, le quinquagénaire et l'adolescente se livrent successivement à la fellation, au cunnilingus et à une pénétration vaginale protégée.

Et la golden shower ? « Il n'en est rien », a soutenu fermement Gillet en niant s'être livré à pareille activité.

Les ébats terminés, le client verse 100 \$ à la prostituée, qui lui laisse son numéro de téléphone avec son vrai nom en lui recommandant de dire que c'était pour un travail au cégep lorsqu'il l'appellerait puisqu'elle prétend fréquenter un tel établissement. « Je ne l'ai jamais utilisé », a affirmé Gillet.

Par ses questions, M^{re} Lacroix a fait ressortir que ce dernier a oublié de très nombreux détails relatifs à cette journée. Un peu agressif et agacé par la quête de précisions de la procureure, l'accusé s'est par ailleurs défendu de jouer sur les mots.

Au cours du contre-interrogatoire, M^{re} Lacroix a confronté l'animateur avec le relevé de son cellulaire révélant qu'en juillet 2002, le numéro de celui de Dominique a été composé. « Jamais, jamais de ma vie je ne lui ai reparlé ni revu », a-t-il martelé formellement en affirmant qu'il n'avait pas conservé le numéro de la jeune femme.

D'ailleurs, celle-ci a également déclaré qu'elle n'avait plus jamais reparlé à Gillet, a rappelé M^{re} Larochelle. « Je ne dirai pas, moi, que vous avez acheté la compagnie de téléphone », a ironisé Gillet en s'adressant à la procureure, faisant ainsi allusion à l'autre plaignante qui supposait une pareille manœuvre de la part de l'accusé.

PRÉCISION

Dans un article décrivant la découverte d'un nouveau corps céleste publié dans notre livraison d'hier, nous avons par erreur parlé d'un été à -400 °C sur Sedna. Il aurait bien sûr fallu parler de degrés Farenheit, car le zéro absolu sur l'échelle Celsius est -273,15 °C. Nos excuses... absolues.

Résultats	
Tirage du 2004-03-16	
01 04 07 15 17 21 26 30 31 32	34 37 39 42 50 52 59 61 66 68
Tirage du 2004-03-16	
642 5049	NUMERO 119437
Roue de Fortune. Chez vous! sera diffusée sur les ondes de TQS dès le 5 avril 2004.	

cyberpresse.ca/soleil

Cliquez sur l'hyperlien en haut à droite

« Plus de SOLEIL dans Cyberpresse »

cyberpresse.ca/soleil

Le Grand Journal
16 h 30 à 18 h 30
avec
JEAN-LUC MONGRAIN
et **ALAIN LAFOREST**

450,
Chemin du golf
20 h
Routine,
quand tu nous tiens !

3x rien
20 h 30
Une « parraine » nommée Alex !

Ce soir
TQS
.ca

Canal 2, câble 13 | Bell ExpressVu 104 | Star Choice 723 | Un réseau **COGECO**

ACTUALITÉS

Reid à la défense des chargés de cours

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

Il est temps d'enquêter sur la situation des chargés de cours dans les universités québécoises, notamment dans le but de lever les obstacles à leur intégration dans le corps professoral régulier.

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, et l'ensemble des députés membres de la commission parlementaire sur les universités ont été très sensibles, hier, aux nombreuses doléances des chargés de cours qui défilaient devant eux.

Il faut dire que ces derniers font beaucoup parler d'eux par les temps qui courent. Après les syndicats de l'Université Laval, rentrés au travail lundi après trois semaines de piquetage, ce sont les chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais qui font la grève cette semaine.

Sans vouloir s'interposer dans ces conflits de travail, le ministre Reid a dit désapprouver les remarques désobligeantes qui fusent à l'endroit des chargés de cours et ne pas comprendre la discrimination, voire l'ostracisme, dont ils sont victimes dans leur milieu de travail. « Ça m'interpelle beaucoup. C'est l'un des éléments les plus importants sur lesquels cette commission doit se pencher », a-t-il insisté.

ÉTUDE

M. Reid est d'accord pour procéder à une grande étude portant notamment sur le profil des chargés de cours et la place qui leur est faite dans les établissements québécois. L'exercice avait été réalisé une première fois en 1987 par le défunt Conseil des universités, mais n'a jamais été renouvelé. Les principaux intéressés réclament cet examen « objectif » depuis un moment déjà.

Poursuivant sur la même lancée, la critique en matière d'éducation et députée péquiste, Pauline Marois, a suggéré de confier le mandat au Conseil supérieur de l'éducation, qui pourrait compléter ses observations par des recommandations.

La Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), qui rassemble 8000 chargés de cours et 14 000 enseignants de cégep, en a déjà une à soumettre : la création d'une enveloppe budgétaire réservée aux chargés de cours par le ministère de l'Éducation du Québec. Cette fois, cependant, personne n'a saisi la proposition au vol.

Les élus ont plutôt tenté de savoir comment l'embauche de chargés de cours déjà détenteurs d'un doctorat pourrait permettre d'atténuer la pénurie appréhendée de professeurs. Les recteurs sont plus ou moins chauds à l'idée car ils estiment que ces candidats ne sont pas suffisamment impliqués dans la recherche.

Ce qu'a démenti la FNEEQ, en plus de plaider pour une revalorisation de la tâche d'enseignement au baccalauréat, qui pèse sur le dos de certains professeurs.

« Il y a des passerelles dans certaines universités, comme à l'UQAM (pour permettre à des chargés de cours d'accéder au statut de professeur). Mais elles ne fonctionnent pas. Souvent, les hauts dirigeants sont très favorables à la mesure. C'est au niveau des départements qu'il y a des problèmes et c'est là que se gèrent les embauches », a fait savoir Marie Blais, coordinatrice du regroupement universitaire à la FNEEQ.

Lès raisons de cette réticence ne sont pas claires. « Est-ce que c'est parce que les gens sont déjà là, qu'ils font bien leur travail et qu'ils ne coûtent pas cher ? » a demandé M^{me} Blais. François Cyr, président de la FNEEQ, pense encore une fois qu'une « bonne enquête permettrait d'identifier clairement les comportements de freinage ».



Le ministre de l'Éducation Pierre Reid

Gillet se dit victime d'un « traquenard »

RICHARD HÉNAULT

RHenaault@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — « Des preuves en béton ». Hausant le ton et sur le point de s'emporter, Robert Gillet soutient que les deux enquêteurs venus l'arrêter ont prononcé l'expression dans son bureau du FM-93, le 17 décembre 2002. « J'ai parlé pour savoir ce qu'étaient leurs preuves en béton et, oui, j'ai menti quand j'ai vu que c'était un traquenard et que les enquêteurs ne m'avaient pas dit la vérité, a-t-il ragé. Je n'ai pas senti de *fair play*. »



Robert Gillet a témoigné hier.

Sans doute le moment le plus fort de l'interrogatoire de l'animateur de radio jusque-là. Il n'acceptait pas que la procureure de la Couronne, M^{me} Geneviève Lacroix, suggère qu'il n'avait entendu l'expression que deux jours plus tard, dans les médias. À quelques reprises, il lui a demandé si elle écoutait ses réponses.

« Nous avons des preuves en béton. Des preuves en béton », ont scandé les enquêteurs, selon Gillet. « Sinon, connu comme vous l'êtes, on ne serait pas venu vous chercher », ont-ils expliqué.

« Je la retiendrai toute ma vie, leur expression, a-tonné Gillet. Elle m'a été dite en pleine face par des menteurs ! »

« Je les ai suivis de bonne foi. Comme un cave, je me suis prêté à leur jeu et je suis tombé dans un panneau épouvantable. »

Prétendant agir avec délicatesse, les deux enquêteurs ont informé Gillet qu'ils l'emmenaient dans une voiture banalisée. À la sortie de la station de radio, toutefois, Gillet aperçoit une caméra de TVA se trouvant là « par hasard », note-t-il sarcastiquement.

En route pour la centrale de police, Gillet a tenté de joindre son associé, Yves Doyon, avec lequel il avait rendez-vous. Les enquêteurs l'en ont empêché en lui disant que Doyon aussi avait été arrêté, ce qui était faux.

Arrivés à la centrale, des caméras de télévision attendaient encore Gillet. Les enquêteurs lui recommandent alors de relever son col pour échapper aux lentilles. « Pour avoir l'air plus bandit... » a interprété l'accusé qui a refusé de suivre le malicieux conseil.

Il déplore de ne pas avoir suivi celui de son avocat, qui lui recommandait de ne pas parler à la police. « J'ai voulu montrer ma bonne foi », assure Gillet. C'est au moment où les enquêteurs lui demandent s'il avait déjà payé pour obtenir des services sexuels que Gillet dit avoir soupçonné que Dominique (prénom fictif) était d'âge mineur. « Je viens de me faire avoir », s'est-il dit.

Les notes que les enquêteurs ont prises de l'interrogatoire ne représentent pas du tout ce que l'accusé affirme avoir dit. Ainsi, au sujet du *golden shower*, il indique avoir décrit de quoi il s'agit. « J'ai 57 ans, je sais ce que c'est, a-t-il ajouté. Mais ça ne fait pas partie de mes pratiques. »

Énumérant d'autres formes de fétichisme, Gillet maintient ne pas en avoir fait l'expérience non plus. « Au pire, dans la douche avec des amies, un petit pipi sur une jambe... », a-t-il tou-

tefois concédé.

En après-midi, Gillet s'est montré beaucoup plus calme, ironisant même sur certaines questions de la procureure de la Couronne. Il s'est fait parfois sarcastique à son égard.

« Je viens de vous répondre, là, vous ne m'avez pas écouté », lui a-t-il quelques fois rétorqué en lui faisant la leçon. « C'est coulé dans le béton. Excusez l'expression », a-t-il répliqué une autre fois, signifiant ainsi qu'il ne changerait pas sa réponse.

Il n'en fallait pas plus pour que son avocat, M^{re} Jacques Larochelle, ajoute son grain de sel. « Ma consœur rame large », s'est-il plaint au juge au sujet des infimes détails sur lesquels Gillet était interrogé.

Aucune question n'a encore été posée concernant l'agression sexuelle qu'allègue l'autre plaignante, si ce n'est celles sur la rencontre entre elle et Gillet. Cet après-midi-là, Gillet se trouve au Cabaret Le Folichon en compagnie de Jean-François Guay.

Celui-ci reçoit un appel lui fixant un rendez-vous avec une jeune femme. Il invite Gillet à le suivre pour aller prendre un verre avec eux.

Les deux voitures se suivent jusqu'à la rue Saint-Jean, où l'adolescente monte dans celle de Guay. On repart en direction du restaurant Le Postino. À cet

endroit, Guay informe Gillet qu'il a besoin d'une chambre et, comme il suffit à ce dernier de donner un coup de fil à l'Hôtel du Nord, il l'offre à son ami et associé.

Jamais, Marie-Claude (prénom fictif) ne lui a laissé son numéro de téléphone, soutient Gillet. Jamais non plus, il ne l'a revue ni tenté de la joindre.

En tout début de journée, un enquêteur qui a travaillé au volet de l'écoute électronique est venu préciser à la demande de M^{re} Larochelle qu'aucune communication entre les cellulaires de l'accusé et de Marie-Claude n'apparaît sur leurs relevés. On a aussi vérifié les appareils téléphoniques de la résidence de la sœur de la jeune femme, de celle de son père, du foyer de groupe où elle a séjourné, des cabines situées près du logement de sa sœur et celles de la Place Laurier situées près de son lieu de travail.

Rien. Aucune communication avec le cellulaire de Gillet. Quant au propriétaire du motel Homéric, où l'agression sexuelle aurait eu lieu, selon la plaignante, le propriétaire a déclaré : « Je n'ai pas vu Robert ici. »

L'ex-animateur radiophonique dit regretter de ne pas avoir suivi les conseils de son avocat

PROSTITUTION JUVÉNILE

Les membres du Wolf Pack veulent être jugés à Montréal

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

Considérant que les 11 présumés membres du Wolf Pack sont déjà condamnés sur la place publique à Québec, leurs avocats demandent que leurs clients soient jugés à Montréal.

Dans une requête déposée hier en Cour supérieure, les neuf avocats prétendent que la tenue d'un procès juste dans une atmosphère sereine est impossible à Québec. La couverture *sensationaliste* des médias, les propos quotidiens d'André Arthur, les nombreuses déclarations de M^{re} Guy Bertrand et des « propos manifestement erronés émanant du corps policier sont à l'origine de la perception et de la conception démesurées de la population ».

La campagne de médiatisation s'est traduite par une chasse aux sorcières et une discrimination des Noirs à Québec, écrivent les avocats. Des 11 accusés présumés membres du Wolf Pack, 10 sont des Noirs.

Les avocats rapportent dans leur requête des propos de Jean-François Vézina, porte-parole de la police de Québec, selon lesquels les jeunes Noirs font l'objet d'une attention particulière depuis l'affaire Scorpion. Ils rapportent aussi les paroles d'une mère d'une des victimes présente au palais de justice le jour de la sentence d'André Pélissier, lui aussi un Noir. Cette mère a incité les gens à s'en prendre physiquement aux accusés, notent les avocats de la défense.

Aux policiers, on reproche des déclarations comme celle de la « preuve en béton » sans distinction entre les différents accusés du projet Scorpion. Ou encore celle voulant que les jeunes filles accompagnaient des actes sexuels qui « dépassent l'imagination ». Les avocats reprochent également aux policiers d'avoir utilisé le terme *victimes* au lieu de *plaignantes*, dès le début de cette affaire.

André Arthur entretient quotidiennement la population de ce sujet controversé, allant même jusqu'à affirmer que les proxénètes allaient perdre leurs procès parce qu'ils sont Noirs et pauvres, soulignent les avocats. Ils notent également que l'animateur de radio est à l'origine de la manifestation à l'intérieur du palais de justice en octobre dernier.

Selon les défenseurs des membres présumés du Wolf Pack, M^{re} Guy Bertrand a contribué à mé-



Les plaignantes jouissent d'un statut de victimes depuis la mise sur pied de la fondation Scorpion, estiment les avocats de la défense.

diatiser l'affaire et à augmenter la sympathie à l'endroit des présumés victimes. Les plaignantes jouissent d'un statut de victime auprès de la population, notamment par la mise sur pied de la fondation Scorpion, lit-on dans la requête.

Les avocats reprennent également la déclaration du maire Jean-Paul L'Allier selon laquelle une « odeur de purin » flotte sur la ville depuis l'opération Scorpion.

La campagne médiatique menée par les autorités policières a créé un préjudice grave aux accusés, prétendent les avocats. Ils ajoutent que le traitement médiatique d'un ampleur sans précédent a contaminé l'opinion publique.

Les avocats de la défense en arrivent donc à la conclusion qu'un procès juste et impartial devant un jury est impossible à Québec parce qu'un grand segment de la population s'est soulevé contre les accusés, déjà condamnés sur la place publique.

Les 11 accusés sont Jean-Bernard Estelle, Nadine Gingras, Ndjeka Kundju Kandula, Clément Karéra, son frère Jean-Claude, Patrick Kayishe-ma, Nerva Lovinski, Jocelyn Filogène Mior, David Moise, Tchélet Pierre-de-Bellefeuille et Jean Pierrin. Le 26 février, à l'issue d'une enquête préliminaire marathon de 47 jours, le juge Laurent Dubé les citait à subir un procès sous un total de 144 accusations.

La requête pour changement de venue sera débattue en Cour supérieure vendredi.

Scorpion trop vite sur la gâchette

La fondation promet des reçus d'impôt sans être reconnue

STÉPHANE PAQUET

La Presse

La fondation Scorpion, qui réclame depuis des mois une réouverture de l'enquête ayant mené à l'arrestation de Robert Gillet dans le dossier de la prostitution juvénile à Québec, promet des reçus d'impôt à ses donateurs... sans être reconnue par le fisc comme organisme de bienfaisance.

« Ce n'est pas un organisme de bienfaisance enregistré », tranche Manon Tremblay, du ministère québécois du Revenu. Idem à Ottawa, où on indique toutefois que le dossier peut être à l'étude, mais qu'il s'agit d'information qu'on ne divulgue pas.

Une lettre de sollicitation de la fondation Scorpion obtenue par *La Presse* ne laisse pourtant aucun doute : « Des reçus pour fin d'impôts seront émis », lit-on au bas d'une missive que Paule Cantin, présidente de la fondation, a envoyée à 1200 dirigeants d'entreprises au Québec. « Nous avons besoin de votre compréhension et de votre générosité afin, disons-le clairement, de sauver de jeunes vies humaines », écrit-elle.

Au téléphone, M^{me} Cantin reconnaît ne pas avoir le statut légal lui permettant de signer des reçus en bonne et due forme. « Je ne peux pas émettre un reçu qui serait reconnu par le gouvernement », concède-t-elle.

M^{me} Cantin soutient toutefois avoir déposé une demande auprès de l'Agence des douanes et du revenu du Canada dans la première semaine de janvier. « Je ne vois pas pourquoi on me le refuserait », ajoute-t-elle, confiante de l'issue du processus. Mme Cantin s'est fait dire qu'elle aurait une réponse dans huit mois.

« La procédure prend de quatre semaines à six mois, ça dépend de la complexité de la demande » et du nombre de demandes à l'étude, indique pour sa part Jean Décaré, de l'agence fédérale, qui ajoute qu'il « faut être reconnu » pour délivrer des reçus d'impôt. D'ailleurs, l'an dernier, la firme Samson Bélair Deloitte & Touche a établi une liste des éléments les plus sujets à un examen approfondi par l'agence fédérale lors de l'analyse des réclamations des contribuables. Les reçus pour dons de bienfaisance en font partie.

Dans sa lettre aux dirigeants d'entreprise, la présidente de la fondation Scorpion souligne que son « objectif est de faciliter, par la création d'un fonds de défense, les recours devant les tribunaux par les victimes de la prostitution juvénile, permettant ainsi que des criminels sans scrupule soient jugés pour leurs crimes et cessent de contribuer par leurs gestes à briser de jeunes vies ».

Le papier à en-tête de la fondation porte un scorpion avec le slogan *Que l'on continue*. C'est que la fondation est aussi celle qui était derrière de nombreuses manifestations à Québec. M^{me} Cantin est ferme : l'argent ira aux victimes et non à l'organisation de marches de toutes sortes pour rouvrir l'enquête sur la prostitution juvénile.

La fondation dit avoir recueilli 100 000 \$ en dons depuis l'automne dernier. Sa récente campagne auprès des dirigeants d'entreprise est moins profitable. Elle a rapporté 2000 \$ jusqu'à présent.

La facette oubliée du drame haïtien

Paul Gérin-Lajoie attire l'attention sur la fermeture des écoles dans ce pays largement analphabète

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ Paul Gérin-Lajoie, qui se consacre depuis 20 ans, avec la fondation qui porte son nom à la formation des enfants des pays en développement, a attiré l'attention hier sur une facette oubliée du drame haïtien : la fermeture de presque toutes les écoles de ce pays largement analphabète.

M. Gérin-Lajoie était l'invité de la Société des relations internationales de Québec, hier. Il s'est d'ailleurs gentiment moqué du président de la société, Clément Samson, qui l'avait présenté comme un « monument » : « Est-ce qu'il veut me planter sur la colline parlementaire ? »

À l'occasion de la semaine de la Francophonie, l'ancien ministre de l'Éducation du Québec a tenu à souligner le caractère dramatique de la situation que vivent les Haïtiens.

Plus de 1,3 million d'enfants, c'est-à-dire 6 sur 10, se trouvaient sans école

« Avant même le début du chaos, la situation scolaire était pourtant désastreuse. Plus de 1,3 million d'enfants, c'est-à-dire 6 sur 10, se trouvaient sans école. C'était même 8 sur 10 en milieu rural », rappelle-t-il en précisant que 70 % des adultes de ce pays sont analphabètes.

« Face à la tragédie actuelle, au terme de 200 ans d'indépendance qui furent marqués par bien peu de développement durable, certains qualifient la situation d'irréversible. Je m'inscris en faux contre pareille manifestation de défaitisme. Je crois fermement que partout où il y a de l'humanité, il y a de l'espoir. »

La fondation Paul Gérin-Lajoie est présente à Haïti depuis 1998, rappelle-t-il encore. Des personnalités l'avaient invitée de s'associer au milieu scolaire pour aider les enfants et les

adultes à accéder à une éducation de base.

La fondation a contribué à réhabiliter 112 salles de classe et elle appuie 60 écoles. En cinq ans, à peu près 50 000 élèves y sont passés et 5000 adultes ont suivi une formation dans un des 160 centres d'alphabétisation.

« Ces données sont une preuve de la volonté du peuple haïtien d'instruire ses enfants et d'alphabétiser ses adultes », souligne Paul Gérin-Lajoie, qui s'exprime lentement, d'une voix grave mais très ferme.

La crise politique a entraîné la fermeture de toutes les écoles. Sur les 169 employés de la fondation, trois seulement sont Québécois et ils sont rentrés au pays *in extremis*, dans les derniers vols commerciaux. Deux d'entre eux ont raconté leur expérience, parlant de ces enfants, témoins de vols, de meurtres, de corps mutilés et abandonnés. « Il y a des risques sérieux pour la santé et le bien-être physique et psychologique de ces enfants », a déploré Cécilienne Lavoie.

Pourtant, ajoute Jean-Guy Hamel, « si c'est possible j'y retourne samedi ! »

M. Gérin-Lajoie a exprimé le souhait de fonder une antenne de sa fondation à Québec pour appuyer le siège social de Montréal dans sa recherche de solutions et de fonds.

« La meilleure façon de vous remercier ce serait de dire oui à votre demande et que quelqu'un s'occupe dès maintenant de mettre sur pied cette organisation », a conclu le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, dans son mot de remerciement.



Le président de la Société des relations internationales de Québec, Clément Samson, et Paul Gérin-Lajoie

Québec fournira 1 M\$ pour les services de base

MONTREAL (PC) — Par la voix de deux ministres, Québec s'est engagé à soutenir à hauteur d'un million \$, réparti sur deux ans, les efforts d'organismes communautaires québécois œuvrant à Haïti dans le cadre de projets relatifs à la sécurité alimentaire, les soins médicaux et l'éducation.

L'annonce a été faite, hier, par la vice-première ministre Monique Gagnon-Tremblay et sa collègue des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Michelle Courchesne, en présence du chanteur Luck Mervill, d'origine haïtienne.

Pour s'assurer que l'aide gouvernementale québécoise rejoindra véritablement les gens qui en ont le plus besoin, les ministres ont mandaté l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI) afin d'identifier les équipes québécoises de coopération les plus susceptibles d'apporter les secours.

La ministre Gagnon-Tremblay a toutefois indiqué que la somme d'un million \$ ne sera débloquée que « lorsque les conditions nécessaires à la réalisation des projets seront remplies ».

Le montant réservé pour Haïti s'ajoutera aux 50 000 \$ déjà versés il y a quelques semaines.

Si la somme peut sembler modeste, elle constitue tout de même le plus fort montant jamais octroyé par le Québec depuis la mise en place, en 1997, d'un programme québécois géré par le ministère des Relations internationales dirigé par M^{me} Gagnon-Tremblay.

Cette dernière a signalé que le montant d'un million \$ servira de levier aux organismes d'aide et leur permettant de tendre la main auprès d'autres instances, par exemple l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

D'autre part, selon l'évaluation faite par le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), les sommes recueillies au Québec au cours des dernières semaines totalisent autour de 1 million \$, dont le cinquième l'ont été grâce à l'intervention du chanteur Mervill.

Sur les huit millions de personnes vivant à Haïti, 60 % ont moins de 25 ans. Pas moins de 100 000 Haïtiens vivent au Québec.

Un mythe sur l'œil tombe

La vision serait à son meilleur entre 35 et 40 ans plutôt qu'à l'enfance

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

La vision est au mieux durant les premières années de vie, puis elle décroît avec l'âge. Tout le monde le sait. Erreur !

« On pensait que c'était parfait chez l'enfant et que ça devenait imparfait chez les plus vieux, relate la chercheuse dont l'équipe a fait la découverte, la D^{re} Isabelle Brunette. En fait, de 5 à 40 ans, ça s'améliore et à 40 ans, ça commence à se détériorer un peu. »

La professeure du département d'ophtalmologie de l'Université de Montréal affirme même que les enfants aux cinq bougies sont autant affectés par des troubles de la vision que les aînés aux 80 printemps. Mais pas par n'importe quels dérèglements de l'œil.

Attention ! Tous les défauts de la vue compensables par le port de lunettes, comme la myopie ou l'astigmatisme, ne sont pas concernés ici. Chez les vétérans de l'existence, il est surtout fait mention de perte de transparence et de la modification de la forme des structures de l'œil, explique la D^{re} Brunette.

Chez les jeunes, il est question de la forme irrégulière des composantes de l'œil. Elles ne sont pas mûres. Par conséquent, elles ne sont pas alignées, selon les dires de l'ophtalmologiste.

Pourtant, les jeunes voient bien. Donc, peut-être que les différentes parties des yeux des enfants font de la gymnastique pour compenser leur croissance inachevée. D'où les proportions anormales, avance M^{me} Brunette. Elle devra toutefois poursuivre ses recherches afin de le découvrir. La connaissance sur le sujet est encore limitée.

Pour l'instant, tout ce qu'elle peut affirmer, c'est que nos yeux sont au *top* entre 35 et 40 ans, non pas à cinq ans. Pour les individus qui ne sont pas touchés par la myopie ou l'astigmatisme, s'entend.

Isabelle Brunette et ses collègues ont examiné une centaine de sujets dans le cadre de leur étude.

Une langue qui nous rassemble, un défi qui nous unit



La Semaine de la Francophonie nous offre l'occasion de souligner l'apport culturel et linguistique de l'une des grandes familles fondatrices du pays.

Le gouvernement du Québec souhaite que les francophones du Canada soient plus unis et plus actifs que jamais dans la promotion de leurs intérêts communs, tout en respectant cette diversité qui fait leur force, leur dynamisme et leur fierté.

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales
canadiennes et aux Affaires autochtones,


Benoît Pelletier

Secrétariat
aux affaires
intergouvernementales
canadiennes

Québec 

AVENIR DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Pas de comprimé miracle, mais des cures plus pointues

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

Oubliez le comprimé miracle contre le cancer. L'avenir sera plutôt voué au raffinement des cures actuelles, à la pacification de l'attaque.

C'est, du moins, l'opinion du Dr Denis Soulières, hématologue et oncologue médical de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal. « On n'aura pas un agent qui va être la panacée. Avant, les gens pensaient qu'un médicament allait tout régler. Aujourd'hui, on pense que ça va être un assemblage, une polythérapie. » Une sorte de chimio-radio-hormonothérapie.

Ce traitement complet pouvant nous faire rêver de rémission garantie n'est pas encore à portée de main. Le bout de chemin le plus facile de la croisade contre le cancer a été franchi. Le reste du périple sera harassant, soutient le Dr Soulières, qui occupe aussi le siège de directeur du laboratoire de biologie moléculaire de son établissement.

Il y a 25 ans, environ 65 % des femmes souffrant du cancer du sein étaient toujours sauvées au bout de cinq ans de combat. Maintenant, quelque 85 % d'entre elles sont fermement sur pied après un quinquennat, fait valoir le médecin-professeur.

« Ce qu'il reste à faire est le plus difficile. » Les 15 % de décès représentent les cas les plus virulents. Il faudra donc apprendre à identifier les malades particulièrement sensibles au mal et prédisposés à la récurrence. Ainsi, un jour, les scientifiques sauront découvrir une thérapie préventive efficace, indique M. Soulières. « Ce sont des petits pas qui font qu'à chaque jour on avance dans le traitement de la maladie. »

Entre-temps, l'arsenal des médecins est renforcé. Les prochaines générations de médicaments engendreront beaucoup moins d'effets secondaires, prédit le Dr Soulières, à la lumière de ses travaux et lectures. Aussi, les traitements pourront majoritairement être reçus par voie orale.

La progression du taux de survie plafonnera donc. Mais la qualité de vie des patients cancéreux sera grandement améliorée, évalue le médecin spécialiste.

COMMISSAIRE À LA SANTÉ

Encore des critiques

■ Les audiences sur le projet de loi créant un commissaire à la santé au Québec se poursuivent avec la même trame que la semaine dernière : la critique. La nouvelle institution n'aura pas de pouvoir d'enquête sur les plaintes des usagers, déplore la Fédération des sociétés d'Alzheimer ou le Centre d'assistance aux plaintes de Montréal. Le contraire avait été promis par les libéraux. En plus, le commissaire relèvera directement du ministre qu'il doit surveiller, dénoncent les médecins spécialistes, les médecins résidents et les syndicats. La plupart soulignent également que l'organisme devait faire appliquer une charte des droits des patients. Mais, il n'en est pas fait mention dans le projet de loi 38 du ministre de la Santé, Philippe Couillard. B.R.-C.

PÉRIODE DE DÉGEL

Camions plus légers

■ SHERBROOKE — Le sud du Québec est entré hier dans ce que le ministère des Transports appelle la période de dégel. Cela signifie que les utilisateurs de véhicules lourds devront réduire leurs charges jusqu'au samedi 15 mai afin de ne pas trop endommager les routes sous leur passage. Ces restrictions seront appliquées dans l'ensemble du réseau routier qui va de Gatineau en passant par Montréal, Trois-Rivières, Québec jusqu'à Rivière-du-Loup. (PC)

PARC IMMOBILIER DE LA SIQ

Les milieux d'affaires salivent devant la possibilité d'acquérir des édifices publics

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

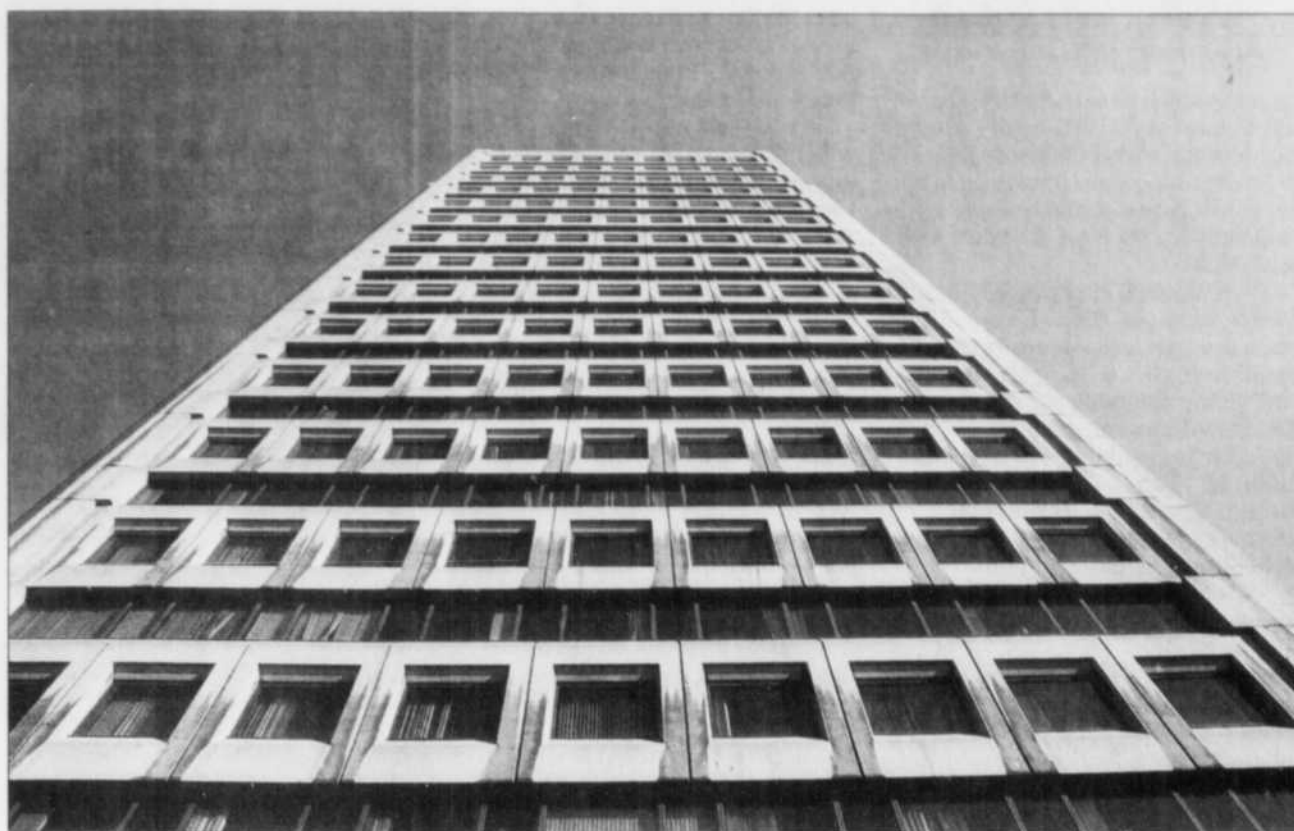
■ La possibilité d'acquérir certains immeubles appartenant à la Société immobilière du Québec (SIQ) en fait saliver plusieurs dans le milieu des affaires.

« C'est certain qu'il va y avoir beaucoup de personnes qui vont avoir de l'intérêt, affirme Jules Dallaire, président de Cominar, l'un des plus importants propriétaires immobiliers de la région. Ce qui va faire la valeur de la bâtisse, c'est la valeur de son bail. »

Le ministre des Finances, Yves Séguin, a fait part publiquement de ses interrogations quant à la taille du parc immobilier du Québec. La SIQ, bras immobilier du gouvernement du Québec, a commandé une étude à la firme Ernst & Young pour évaluer trois options concernant certains de ses édifices : la vente, le renouvellement d'hypothèque ou le partenariat avec le privé.

Le président de Cominar dit avoir déjà eu des discussions avec la SIQ sur la possibilité d'acheter un édifice gouvernemental. « On déjà fait une offre pour Place Québec, souligne M. Dallaire. C'est un bel actif pour le privé. Le complexe Saint-Amable en est un autre avec une belle valeur. Il y en a plusieurs. »

La SIQ assure toutefois qu'aucune décision n'a été prise quant au sort réservé à ses bâtisses. « Le gouvernement a mentionné que, dans le contexte financier actuel, il n'était pas du mandat de la SIQ d'investir dans l'immobilier, souligne Martin Roy, porte-parole de la SIQ. On ne fait que regarder les différentes choses qui pourraient être envisagées. »



L'édifice Marie-Guyart — le « G » — se trouve au nombre des immeubles actuellement sous évaluation.

Parmi les immeubles sous évaluation, l'édifice Marie-Guyart — le « G » — et le ministère des Finances, sur la rue Saint-Louis. « Le gouvernement a acheté des immeubles dans une période où les valeurs étaient basses, il va les vendre à un prix beaucoup plus élevé, souligne M. Dallaire. Il va faire un profit intéressant avec ça. »

Pour le porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor, Sylvain

Simard, il est complètement « illogique » que l'État songe à se départir d'édifices qui lui appartiennent. « Je n'arrive pas à comprendre pourquoi un gouvernement, propriétaire de ses immeubles, les céderait au privé pour ensuite les louer, laisse tomber le député de Richelieu. N'importe quel promoteur immobilier serait content de compter dans son pare des centaines de milliers de mètres carrés loués pour l'éternité au gouvernement. »

Si le président de Cominar croit que le gouvernement privilégiera les intérêts québécois dans une éventuelle vente de ses immeubles, M. Simard estime qu'il en sera tout autrement. « S'il va sur le marché, il va devoir respecter les règles internationales, dit-il. On pourrait voir des intérêts français ou américains devenir propriétaires. »

Pas moins de 357 immeubles appartiennent à la SIQ qui détient pour 1,5 milliard \$ d'actif en immobilier.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES D'HYDRO-QUÉBEC

Une membre du c.a. préfère donner sa démission

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

Un membre du conseil d'administration d'Hydro-Québec a préféré remettre sa démission plutôt que de donner son aval aux grandes orientations stratégiques de la société d'État.

La démissionnaire est Louise Roy, présidente de L.R. Services-conseils, longtemps associée au Groupe Consensus, un centre de médiation environnementale et sociale. Elle occupait un siège au c.a. de la société d'État depuis le 5 décembre 2001.

Selon Hydro, Louise Roy aurait fait parvenir sa lettre de démission le 10 février dernier au président du c.a., André Bourbeau.

Hier, le mutisme était encore plus grand quant aux raisons de son départ :

« On ne commente pas ce type d'événement », a souligné le porte-parole d'Hydro, Marc-Brian Chamberland.

Louise Roy, qui possède près de 25 années d'expérience en consultation publique et en gestion de conflits environnementaux, a toutefois accepté d'expliquer au SOLEIL les raisons motivant sa démission.

« J'étais très mal à l'aise avec les orientations stratégiques de la société d'État. Il y a eu des choix difficiles à faire », a confié l'ancienne commissaire du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Selon elle, son départ ne serait pas attribuable uniquement au désir de la société d'État d'aller de l'avant avec le controversé projet de centrale au gaz du Suroît, à Beauharnois.

Mais elle avoue que la manifestation

observée dans les rues de Montréal contre le projet l'a laissée perplexe.

« Ça faisait très longtemps que l'on n'avait pas vu des milliers de gens marcher dans les rues de la métropole pour des enjeux environnementaux. Quand la société civile se lève, il faut l'écouter. »

D'après M^{me} Roy, le Québec se retrouve maintenant à la croisée des chemins, face à son avenir énergétique. « Il faut que le débat se fasse, a-t-elle poursuivi. Il faut aller au fond des choses et de se dire les vraies affaires. Il faut regarder

les différentes filières énergétiques qui s'offrent à nous et faire les bons choix. »

Elle espère que la commission parlementaire sur l'avenir énergétique de cet automne permettra de vider la question une fois pour toutes. « Ça fait 10 ans qu'il n'y a pas eu de ce genre de débat au Québec. C'est donc une ouverture unique qui s'offre aux Québécois. Il ne faudrait surtout pas rater cette chance. »

Le c.a. d'Hydro compte maintenant 16 membres incluant son président.

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

SOLDE CIRCULAIRE PRINTANIER MAINTENANT EN COURS!

Tous les tissus pour la mariée
33% à 50% DE RABAIS

Spécial de la St. Patrick
AUJOURD'HUI SEULEMENT TISSUS DE BASE
50% DE RABAIS

33% DE RABAIS
• Brocart chinois
• Soie Dupioni
Cour. jusqu'à 24,99m

• Imprimés «Sugar & spice»
• Imprimés COTON Mayfair
Cour. jusqu'à 6,99m

2⁹⁹m

• Imprimés COTON fantaisie
• Imprimés LACQUÉS Julia
• COTONNADE Glasgow
Cour. jusqu'à 8,99m

4⁹⁹m

• GINGHAM Mode
• GINGHAM mode brodée
Cour. jusqu'à 10,99m

4⁹⁹ et 7⁹⁹m

De plus... BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

decorville
Trio d'appliques en fer
Cour. 49,99m

JACQUARDS
soyeux en CHENILLE
19⁹⁹m

JACQUARDS
à motifs orientaux
33% DE RABAIS
13³²m

Le symbole "Nous cherchons membres" indique les prix membres. Les images peuvent varier de la marchandise en solde. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

FABRICVILLE
Visitez-nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada

PLACE LAURIER
2740, boul. Laurier
(418) 651-3489
Lun. à Mer.: 10h à 17h30
Jeu. et Ven.: 10h à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 11h à 17h

VANIER
325, rue Soumainde
(418) 686-5072
Lun. à Mer.: 9h30 à 17h30
Jeu. et Ven.: 9h30 à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 11h à 17h

Le CARREFOUR des LANGUES
(anciennement Inst'Anglais/Espagnol Para Ti)

Début des cours 29 mars

• Place Laurier → Cours privés
• Carrefour Chauveau → Semi-privés
• Henri-Bourassa → Petits groupes

Formation admissible à la Loi 90
Fournisseur accrédité par les gouvernements fédéral et provincial

652-1561 • 872-4755

AURORA

Nouvelle technologie
Lumière intense pulsée combinée à la radio fréquence

Pour : Le Photo-rajeunissement
couperose • taches pigmentaires • rides

L'Épilation pour elle et lui
tous les types de peaux et de poils

Défiez le temps en beauté...
Implants temporaires ou à long terme pour les rides, ridules ou pour augmenter le volume de vos lèvres : Collagène - Hylaform - Artécoll - Restylane - Botox

Laser Alexandrite
• Épilation rapide, sécuritaire et efficace • Prix compétitifs

Supervision par médecin et infirmières

Dr Élisabeth Morency, MD
Omnipraticienne

varices • couperose • cellulite • épilation au laser • rides • peeling

2954, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy 650-6652
http://www.elizabethmorency.qc.ca

RETROUVEZ VOTRE SOURIRE

ESSAI GRATUIT

Nous nous engageons à vous fabriquer une prothèse dentaire en cire gratuitement. Cela comprend tous les ajustements et corrections nécessaires. Par la suite, nous procéderons à la réalisation de la prothèse finale seulement si vous êtes complètement satisfait.

PIERRE POTVIN
DENTUROLOGISTE
1370, ch. Sainte-Foy
Québec G1S 2N2
687-3456

Sur rendez-vous seulement
NOUVELLE ADRESSE
6630, 1^{re} Avenue
Charlesbourg
623-0318

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

« Les étiquettes vont sur les pots... pas sur nous »

La commission scolaire Central Quebec affiche une note de 100 % pour l'intégration aux classes régulières de tous ses déficients intellectuels

MICHELLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

La commission scolaire Central Quebec affiche une note de 100 % pour l'intégration aux classes régulières de tous ses déficients intellectuels. Voilà qui fait de ses élèves de parfaits ambassadeurs de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

« On a dû développer des façons de faire », explique Diane Labbé, directrice des services éducatifs complémentaires à la CS Central Quebec, et présidente d'honneur de cette semaine thématique, au nom de laquelle des activités sont prévues jusqu'à samedi. M^{me} Labbé faisait partie, hier matin, à la place D'Youville, d'un groupe de marcheurs de Quebec High School, qui s'étaient donné comme mission, le temps d'une petite heure, de sensibiliser les gens aux bienfaits de l'intégration.

Si la CS Central Quebec est championne de cette discipline, c'est que sa réalité est particulière: elle a 5000 élèves, éparpillés sur 30 % du territoire québécois, de Portneuf à l'Abitibi, en passant par Québec, La Mauricie et le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Quand il y a un

ou deux élèves déficients par école, les classes spéciales, oubliez ça! L'intégration va de soi. « Et ça va très bien », mentionne M^{me} Labbé.

Jérémie Racine et ses copains de Quebec High School ont hardiment marché aux alentours de la place D'Youville, hier, pour dire aux gens que tout le monde méritait d'être traité respectueusement, et que la diversité était source de richesse. Leur école compte sept déficients intellectuels, tous intégrés, des élèves « qui ont des problèmes à apprendre », a résumé Jérémie. « Ensemble, on affiche nos couleurs », disaient les pancartes.

La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle se déroule sous l'égide de l'Association pour l'intégration sociale, un organisme voué au mieux-être des familles qui ont des enfants avec une déficience intellectuelle. Déjà, c'est difficile. Mais il faut en plus qu'elles affrontent les préjugés, du genre: ces enfants-là sont agressifs, ils ne seront jamais capables de travailler. Ce qui est tout à fait faux. Comme l'a dit Yvette Muise, porte-parole de la Semaine et elle-même déficiente, « les étiquettes vont sur les pots, pas sur nous ».

L'école primaire La Source, à Lorette-



Yvette Muise, elle-même déficiente, est porte-parole de la Semaine.

ville, offre un programme de sensibilisation appelé Vivre ensemble, visant à démystifier la déficience intellectuelle. Plusieurs ateliers seront présentés aux élèves au cours de la semaine.

Le centre Louis-Joliet invite la population, demain, entre 13 h et 14 h 30, à venir admirer l'exposition de ses élèves

du programme en intégration sociale qui ont fabriqué des pièces en poterie, des signets, des savons, etc. Rendez-vous au 1201, de la Pointe-aux-Lièvres Nord.

Pour plus d'informations sur la Semaine de la déficience intellectuelle, faites le 622-4290.

Les cégeps lorgnent certaines activités des universités

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

Pendant que les commissions scolaires veulent s'arroger une partie des pouvoirs des cégeps, ceux-ci lorgnent les plates-bandes des universités.

Le président-directeur général de la Fédération des cégeps, Gaétan Boucher, s'est présenté devant la commission parlementaire sur les universités, hier, pour plaider en faveur d'une collaboration plus étroite entre les deux ordres d'enseignement supérieur.

Son organisation voudrait notamment que les cégeps participent à l'élaboration et à la révision de tous les programmes de baccalauréat, de la même façon que les universités s'intéressent aux programmes préuniversitaires. À l'heure actuelle, l'arrimage laisserait particulièrement à désirer dans le secteur des sciences humaines.

La Fédération pense aussi que les programmes de formation continue doivent être définis conjointement, afin d'éviter les doublons.

Enfin, s'inspirant de l'Alberta et de l'Ontario, les cégeps aimeraient donner des cours de formation universitaire de premier cycle. Ils voudraient aussi offrir des « programmes de formation technologique de pointe conduisant à des *applied degrees* ou baccalauréats d'études appliquées ».

« Ce décloisonnement se ferait bien sûr après entente avec les universités, c'est-à-dire sous leur supervision, et dans le respect de l'autonomie des établissements et des réseaux », prend soin de préciser le mémoire.

Le modèle serait particulièrement intéressant pour les régions éloignées dépourvues d'universités, estime Gaétan Boucher, qui promet de porter une attention particulière pour éviter la « cannibalisation » des établissements entre eux.

Celui-ci n'a d'ailleurs pas manqué de démolir la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), qui prône l'abolition des cégeps pour instaurer une sixième secondaire et ajouter une année au baccalauréat. La formation collégiale technique serait également gérée par les commissions scolaires.

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, ne s'est pas montré réfractaire à l'idée d'élargir les pouvoirs des cégeps. « Pour ma part, c'est quelque chose qui m'apparaît très excitant, très intéressant, quelque chose qu'il faut regarder de très près », a-t-il dit.

KABOUL

Soldat canadien blessé légèrement dans un accident

KABOUL (PC) — Un soldat canadien en patrouille à bord d'un véhicule blindé dans les rues de Kaboul, en Afghanistan, a été blessé hier lorsqu'un système d'extinction des incendies s'est déclenché tout seul.

Le caporal Bruno Minier, 27 ans, du 3^e bataillon du Royal 22^e Régiment, basé à Valcartier, a été transporté par ambulance à l'hôpital de Camp Julien, où il a été traité pour une blessure superficielle à la tête. Il est quand même resté sous observation pour la nuit.

« Nous l'avons gardé sous observation parce qu'il s'est cogné la tête sur une roche en tombant », a expliqué le major Luc Gaudet, un porte-parole des Forces armées canadiennes à Camp Julien.

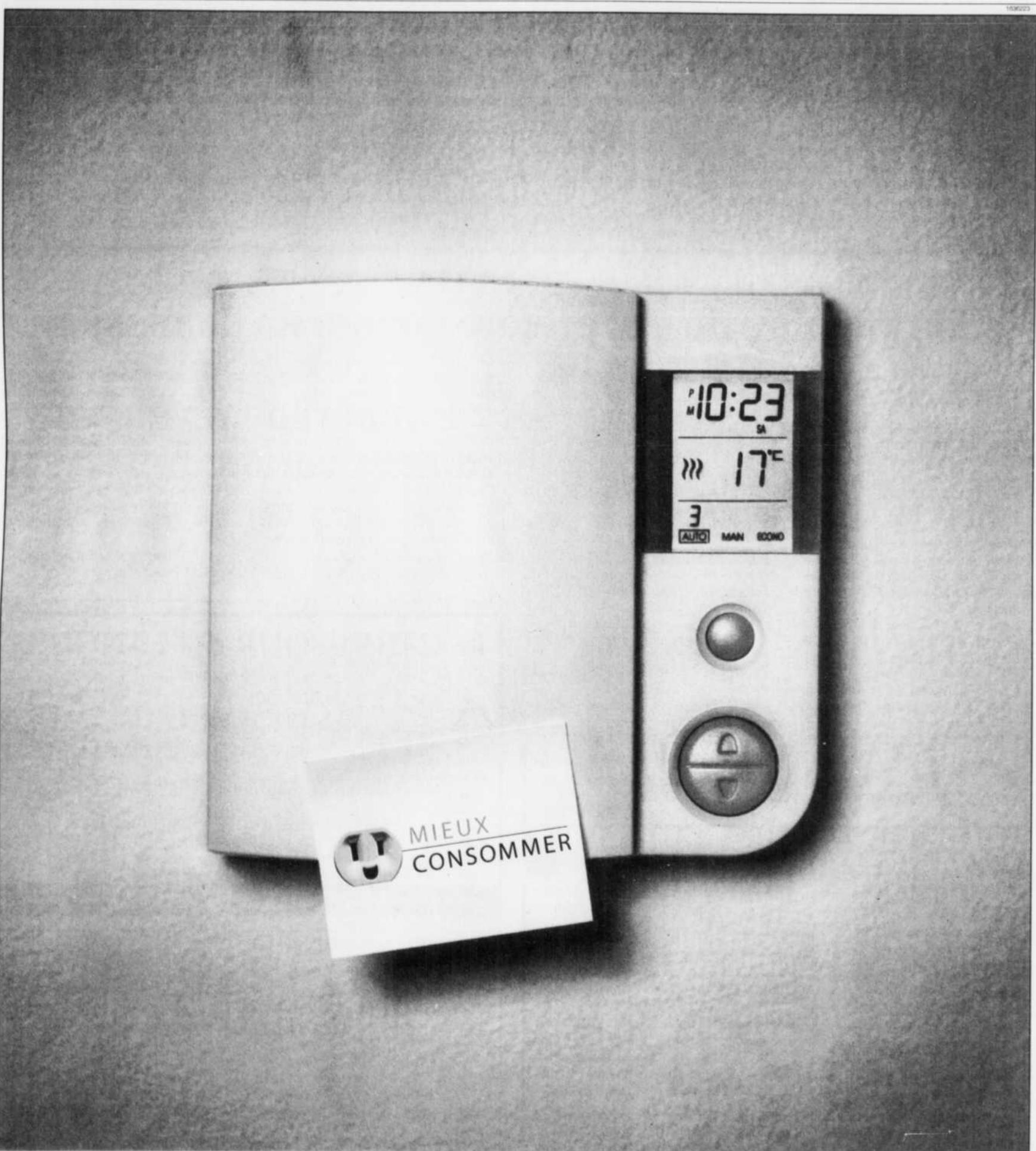
M. Minier et trois autres soldats prenaient place dans un véhicule blindé léger de type LAV III lors d'une patrouille de routine dans l'ouest de Kaboul lorsque le système de lutte contre les incendies s'est déclenché sans avertissement. Le système est conçu pour remplacer l'oxygène dans le véhicule par du gaz halogène lorsqu'il y a un incendie. Sans oxygène, le feu s'éteint.

Les quatre soldats n'ont eu d'autre choix que de se précipiter à l'extérieur pour pouvoir respirer, et c'est à ce moment que le soldat Minier a fait sa chute. Les autorités militaires n'ont pu dire pourquoi le système s'est déclenché.

« Nous n'avons aucune explication, mais on a demandé à nos spécialistes de faire enquête », a déclaré le capitaine Mike Mailloux, porte-parole du Royal 22^e Régiment.

Quant à M. Minier, il devrait se rétablir complètement de son aventure, a ajouté M. Mailloux.

Aucun des trois autres soldats n'a été blessé.



MIEUX CONSOMMER, c'est aussi un programme de remplacement des thermostats bimétabliques par des thermostats électroniques. Beaucoup plus précis, ceux-ci vous aideront à réduire vos coûts de chauffage sans nuire à votre confort. Pour maximiser vos économies, choisissez un modèle programmable, qui vous permettra d'abaisser automatiquement la température à 17 °C la nuit ou lorsque vous vous absentez. Quand vous visiterez nos partenaires détaillants, recherchez le logo MIEUX CONSOMMER, qui identifie clairement les produits économiseurs d'énergie.

Épargnez jusqu'à 130 \$

sur le prix d'achat de thermostats électroniques et sur les frais d'installation par un maître électricien membre de la CMEQ. Les bons de réduction sont offerts sur notre site Internet, chez les détaillants participants et auprès des maîtres électriciens.

Communiquez avec votre maître électricien pour connaître les remboursements applicables aux duplex, aux triplex et aux immeubles à logements multiples.

www.hydroquebec.com/residentiel

Hydro Québec

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

CÉGÉPS ASSOCIÉS AU SRAQ Moins d'étudiants que jamais se sont inscrits

Seuls Matane et Gaspé verraient vraiment augmenter leur clientèle

MARC SAINT-PIERRE
MSIPierre@lesoleil.com

■ Moins d'étudiants que jamais poursuivront des études collégiales à Québec et dans l'Est québécois, à l'automne. Mais il y a des cégeps qui vont se retrouver avec pas mal plus d'étudiants, Matane et Gaspé entre autres, selon les chiffres que vient de rendre publics le Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ).

Ces données, qui font suite à la campagne des admissions qui a pris fin le 1^{er} mars, indiquent que 14 239 étudiants ont déposé des formulaires dans les 11 établissements collégiaux associés au SRAQ, une baisse de 3,2 % par rapport à 2003.

Dans le même temps, le Service d'admission du Montréal métropolitain, équivalent du SRAQ qui dessert 30 cégeps, fait état de « la stabilité » des demandes d'admission, soit une baisse de 1 % ou 512 candidatures de moins que les 48 552 de 2003.

Ce sont les gros collèges de Québec qui encaissent plus que leur part de la baisse, avec ensemble 681 demandes d'admission de moins qu'en 2003. Dans la région, seul Lévis-Lauzon surfe avec brio sur la vague descendante avec 1237 demandes, deux de plus que l'an passé.

C'est effectivement moins reluisant sur la rive nord. Le Cégep de Sainte-Foy tient tout de même le coup avec 4291 demandes d'admission, 55 de moins qu'en 2003. Mais aux campus de Limoilou, 219 étudiants de moins se sont inscrits que les 2253 de 2003, une baisse de près de 10 %. Et à François-Xavier-Garneau, le nombre des candidatures a dégringolé à 3471, une chute de 10,5 %.

« Une baisse était prévisible. C'est une question de démographie. La tendance est là », a observé Christiane Lebel, porte-parole du SRAQ, évoquant du même souffle l'économie québécoise dont la bonne performance incite les jeunes à s'engager sur le marché du travail plutôt que sur les bancs de l'école.

EN PÉRIPHÉRIE

Le tableau est différent en périphérie. À Saint-Georges, le Cégep de Beauce-Appalaches, qui est également présent à Lac-Mégantic, a attiré l'attention de 718 étudiants, c'est-à-dire presque 6 % de plus qu'en 2003. Au Cégep de Rivière-du-Loup, c'est près de 7 % plus d'étudiants qui ont exprimé le désir d'y poursuivre leurs études, soit 553 au total. L'ITA de la Pocatière a également intéressé davantage d'étudiants, soit 207 ou près de 9 % de plus.

Il y a encore mieux. De quoi illustrer que les Gaspésiens ne pensent même pas à jeter la serviette, au Cégep de Gaspé et ses multiples composantes, c'est 23,3 % d'étudiants de plus qui ont rempli les formulaires d'admission, pour un total de 620. Et à celui de Matane, les candidatures ont bondi de 25,7 %, à 303. Pour les deux cégeps de l'Est québécois, c'est d'un coup 179 étudiants de plus.

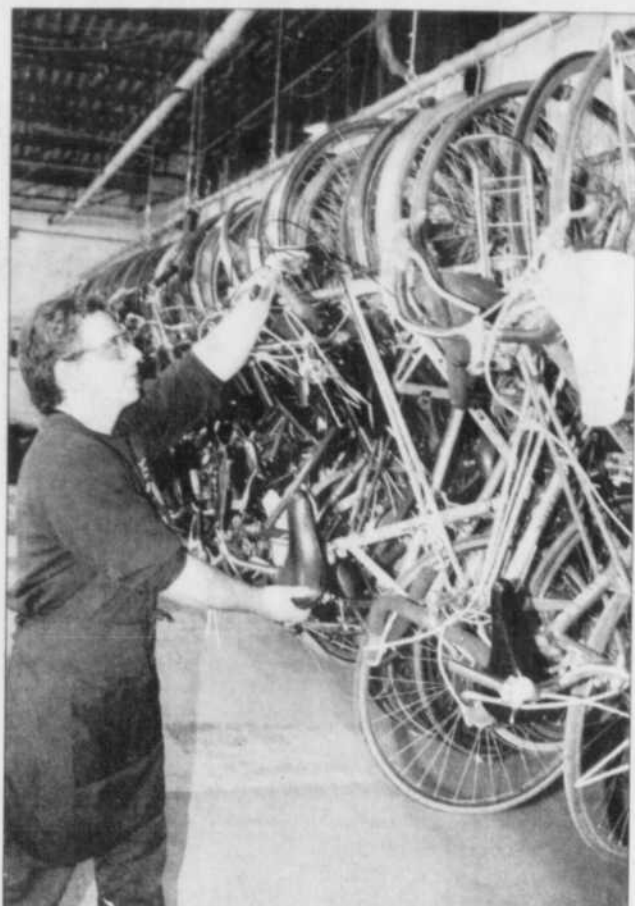
Deux établissements sont néanmoins en rade de la tendance. Celui de La Pocatière et de son campus de Montmagny, qui doit composer avec une baisse des demandes de 4,5 %, soit 492 en regard de 515 en 2003. Et, plus forte baisse des 11 en pourcentage, le Cégep de l'Amiante, où elles ont chuté de 353 à 313, en l'espèce une chute de 11,3 %. De 2002 à 2003, pour la même période et pour les mêmes 11 établissements, les candidatures avaient déjà chuté de 6,7 %.

Une analyse du SRAQ, qui serait complétée dans les prochaines semaines, cernerait les facteurs qui ont influé sur le tableau 2004, notamment dans les endroits où le nombre des candidatures ont bondi.

DEMANDES D'ADMISSION DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

COLLÈGE	DEMANDES AUTOMNE 2004	DEMANDES AUTOMNE 2003	%
F.-X.-Garneau	3471	3878	(10,5%)
Lévis-Lauzon	1237	1235	0,2%
Limoilou	2034	2253	(9,7%)
Sainte-Foy	4291	4346	(1,3%)

SOURCE : SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION AU COLLÉGIAL DE QUÉBEC



Le Vélo Vert récupère environ 3000 bicyclettes usagées par année, qu'il transforme en quelque 700 vélos prêts pour la vente à prix modique.

Coup de pouce au Vélo Vert

L'organisme d'insertion sociale n'aura plus à attendre après les encans de la Ville de Québec

VALÉRIE GAUDREAU
VGaudreau@lesoleil.com

Finis les résidus de vente aux enchères pour l'organisme de recyclage de bicyclettes Le Vélo Vert. Dorénavant, la Ville de Québec n'aura plus à soumettre à l'encan les bécans orphelins trouvés sur son territoire avant de les remettre à l'organisme. Pour Le Vélo Vert, ça veut dire plus de vélos. Et des plus beaux.

Depuis sa fondation en 1998, Le Vélo Vert récupère environ 3000 vélos usagés par année. En plus de son penchant écolo, l'organisme est aussi une entreprise d'insertion en emploi qui permet à une vingtaine de personnes de faciliter leur intégration au monde du travail. À partir de ces milliers de vélos, l'organisme à but non lucratif retape, déconstruit et reconstruit environ 700 bicyclettes qu'elle revend à prix modique dans ses locaux de l'avenue D'Estimauville.

Avant les fusions municipales, des anciennes villes, dont Beauport et Québec, donnaient les bicyclettes recouvrées par la police au Vélo Vert sans les soumettre à la vente aux enchères. Mais en 2002, les choses ont changé et la loi a obligé la nouvelle ville de Québec à vendre à l'encan les quelque 800 vélos saisis, volés, abandonnés et non réclamés avant de les donner au Vélo Vert. Résultat : l'entreprise d'insertion spécialisée dans le recyclage et la vente de bicyclette s'est retrouvée avec les pires bécans. De véritables débris, selon le directeur général du Vélo Vert, Guy Lessard. « En 2003, on a reçu de la Ville 450 vélos, dont 90 % se sont ramassés dans le bac à fer, lance-t-il. On s'est trouvé à payer pour faire ramasser nos vidanges ! »

La situation était telle qu'elle a affecté la rentabilité de l'organisme. « L'année 2003 n'a pas été facile », laisse tomber M. Lessard au bout du fil.

Un peu découragé devant la « scrap » léguée par la Ville, Le Vélo Vert a donc demandé aux autorités municipales d'appliquer à l'ensemble de la nouvelle ville l'entente qui prévalait avant les fusions. Ce qu'a accepté le conseil municipal lundi soir. Ainsi, le Service de police remettra systématiquement à l'organisme toutes les bicyclettes qui n'auront pas été réclamées après un délai légal de 60 jours. Ce dont se réjouit le directeur général de Vélo Vert. « C'est une bonne nouvelle, ça va nous enlever une épine du pied. »

Il faut dire que les vélos recueillis par la police représentent environ le quart de la « matière première » de l'organisme. Les autres bicyclettes proviennent de divers dons et de collectes auprès des citoyens, explique M. Lessard.

La nouvelle entente permettra aussi à la Ville de réaliser des économies, selon le directeur du Service des approvisionnements, Claude Lirette. « Donner les vélos au lieu de les entreposer jusqu'au prochain encan va diminuer nos coûts en temps et en ressources, estime-t-il. En bout de ligne, tout le monde y trouve son compte. »

Poursuite de 5,5 M\$ contre cinq médecins

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

■ Un couple de Lévis, Alain Boucharde et Marie-Christine Chrétien, vient d'entamer une poursuite de 5,5 millions \$ contre quatre médecins de l'Hôtel-Dieu de Lévis et un de leurs collègues du CHUL pour des fautes graves qu'auraient commises ces derniers lors de la naissance de leur tout premier enfant, le 14 mars 2001.

L'enfant, prénommé Maximilien, souffre aujourd'hui de graves problèmes rénaux et son espérance de vie est réduite de moitié, selon l'avocat qui les représente, M^{re} Marc Boulanger.

dredi dernier au palais de justice de Québec, la grossesse de M^{me} Chrétien allait très bien jusqu'au moment de l'accouchement, où l'on a senti une altération du rythme du cœur foetal.

« Le bébé était trop haut et M^{me} Chrétien ne pouvait accoucher qu'en ayant recours à une césarienne », soutient M^{re} Boulanger. Plutôt que d'utiliser cette méthode, les médecins ont eu recours à des forceps et à des ventouses, provoquant une bosse séroangine et une ecchymose à l'oreille gauche. Qui plus est, ses reins se sont atrophiés et l'enfant, conduit par la suite au CHUL, a dû être réanimé.

« Ses reins sont irrémédiablement atteints », rajoute M^{re} Boulanger. « La vie de l'enfant et de ses parents a basculé ce jour-là. »

M^{re} Boulanger dit s'appuyer sur une excellente expertise médicale pour mener la cause au nom de ses clients.

Un couple de Lévis les accuse de fautes graves commises lors de la naissance de leur premier enfant en 2001

« De plus, a raconté au SOLEIL le procureur de la société Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, l'un des plus importants bureaux d'avocats canadiens en droit médical, l'enfant devra recourir à l'hémodialyse, vers ses 15 ans, et probablement recevoir une greffe rénale. »

Selon les documents déposés ven-

HABITATIONS DE LA MARINA À LÉVIS

L'étude demandée par L'Impériale révèle une contamination trop élevée

MARC SAINT-PIERRE
MSIPierre@lesoleil.com

La contamination aux hydrocarbures dépasse le niveau acceptable pour l'usage résidentiel en certains points du site des Habitations de la Marina, à Lévis.

Il y a même deux endroits de ce terrain naguère occupé par la Compagnie pétrolière Impériale ltée où la pollution dépasse le niveau « C », c'est-à-dire la limite maximale acceptable pour des terrains à vocation commerciale et industrielle, a fortiori pour l'habitation.

Et cerise sur le gâteau, il est aussi possible que de l'eau souterraine contaminée émanant de l'ancien site pétrolier puisse s'infiltrer dans les égouts municipaux de la rue Saint-Laurent et atteindre le fleuve.

C'est ce qui apparaît dans l'étude de caractérisation préparée par Biogénie pour le compte de la Compagnie pétrolière Impériale ltée.

Ces travaux de caractérisation ont été entrepris par le mandataire de la pétrolière à la suite d'une décision de la Cour suprême, qui a confirmé en octobre la validité d'une ordonnance édictée cinq ans plus tôt par le ministre de l'Environnement d'alors, Paul Bégin.

Le lieu visé par l'ordonnance, baptisé Les Habitations de la Marina parce qu'il se situe à proximité du port de plaisance lévisien, prend la forme du

vaste triangle de 1,6 hectare compris dans le périmètre des rues Patton, Saint-Laurent et Baron. Une quinzaine de résidences, maisons en rangée ou unifamiliales, prennent place là où l'Impériale a tenu une exploitation pétrolière de 1921 à 1973.

NOUVEAUX FORAGES À VENIR

En décembre, Biogénie y a creusé 34 tranchées, fait 17 forages et percé sept puits d'observation, quitte à acheminer quelque 230 échantillons à des laboratoires pour analyse. Tous ces échantillons ne se sont pas révélés pollués. Mais les experts de Biogénie n'en ont pas moins constaté que des zones contaminées inappropriées pour l'habitation se situent « sur le terrain même du développement immobilier Les Habitations de la Marina », notamment le long de la rue Saint-Laurent, entre les rue Patton et Baron.

Là où elle a été identifiée, on retrouve la contamination à une profondeur variant entre 0,6 et 3 mètres.

Selon le porte-parole Pierre Desrochers, il est de l'intention de l'Impériale d'entreprendre de nouveaux forages dès que le printemps le permettra, afin de circonscrire avec davantage de précision les endroits contaminés.

« Il s'agit de raffiner les résultats dont nous disposons déjà », a précisé M. Desrochers, notant que la date butoir des nouvelles expertises a été fixée au 30 juin.

SAMEDI DANS LE SOLEIL

Dans le cahier spécial Mode printemps-été 2004

Mode
printemps-été
2004



Élégance rétro pour
hommes et femmes,
conseils beauté,
trouvailles inusitées,
robes de mariée,
tenues actuelles pour
femmes enceintes et
autres incontournables
pour elle et lui.
De tout pour faire
un monde à la page.

Les futurs prothésistes de Mérici se font la main dans de nouveaux laboratoires

Le Collège est le seul dans l'est du Québec à dispenser cette formation

MICHELLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

■ Lucien Bouchard et Guillaume Depardieu ont en commun d'avoir été amputés d'une jambe. Leurs prothèses, pourtant, sont fort différentes l'une de l'autre. Voilà résumé le défi du prothésiste : s'adapter aux patients, dont chaque cas est unique.

Le Collège Mérici a inauguré récemment les huit nouveaux laboratoires de son programme « techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques », qu'il offre depuis l'automne 2002. Dans un peu plus d'un an, ses 61 premiers finissants (85 % de filles) ne manqueront pas de boulot, puisque Mérici est le seul collège à former des prothésistes et des orthésistes dans l'est du Québec. Le Canada compte trois autres écoles, à Laval, Toronto et Vancouver.

La fibre au carbone a relégué aux oubliettes les moules et les prothèses en bois « à pentures »

Lorsqu'il a commencé à pratiquer ce métier, Claude Lampron, président d'honneur de la récente cérémonie d'inauguration, travaillait avec des moules et des prothèses en bois. Les genoux étaient de vulgaires « pentures ». Aujourd'hui, la fibre au carbone permet de fabriquer des prothèses légères, souples, durables et quasi indestructibles.

Marie-Christine Audet, une étu-

diane de deuxième année, a vu des *sprinters* courir plus vite avec leur prothèse que leurs concurrents à deux jambes. Des amputés dévalent les pentes de ski, ni vus ni connus. L'ancien premier ministre Lucien Bouchard n'a jamais évité une sortie publique, malgré son handicap. L'acteur français Guillaume Depardieu peut aspirer à une longue carrière au grand écran, maintenant qu'il a sa prothèse C-Legs contrôlée par ordinateur. « Elle vaut 35 000 \$, mais quand on y pense, c'est le prix d'une auto », analyse Claude Lampron. En somme, la fabrication des prothèses a bénéficié des progrès de la science.

UN DÉFI

« Fabriquer une prothèse est toujours un défi, explique Marie-Christine Audet. Car chaque cas est différent, selon la maladie, le poids, la condition physique, l'âge de la personne. »

Mérici est maintenant équipé de laboratoires modernes pour lesquels il a investi 1,1 million \$, où les étudiants se font la main sur de vrais amputés dès la deuxième année. Il possède un système d'évaluation par scanner et un système magnétique



Le directeur général du Collège Mérici, M. Pierre L'Heureux, entouré des étudiants Émilie Auclair, Marie-Josée Landry et David Talbot, dans les nouveaux laboratoires où sont créées les orthèses et les prothèses.

pour prendre les mesures. Est-il besoin d'insister sur l'importance du confort de la prothèse ?

« Pensez au supplice de porter des souliers neufs toute une journée », illustre le coordonnateur du programme, François Giroux, qui a été ovationné par ses jeunes au moment de son allocution. « C'est comme notre deuxième papa, confie Karine Julien. Il est toujours présent et très actif. »

Concevoir et fabriquer des orthèses (elles corrigent un membre) et des prothèses (elles remplacent un mem-

bre), requièrent des habiletés variées. Il faut aimer la sculpture, être habile à la machine à coudre ne nuit pas, ça prend de l'imagination et une volonté de démarrer sa propre entreprise. Mais par-dessus tout, un bon prothésiste se démarquera par ses qualités humaines, car il aura à s'adresser à la fois aux médecins et aux patients, à des accidentés de la route, à des électrocutés, à des victimes du cancer, de la polio, du diabète, d'une bactérie, bref à des gens en deuil d'une jambe ou d'un bras.

Vibrateurs mal acquis deviennent sources d'ennuis

La propriétaire d'une boutique érotique reconnue coupable de fraude

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

Le vibreur, objet de plaisir, peut devenir une source d'ennuis lorsqu'il est mal acquis. Huguette Tremblay, la propriétaire de la boutique érotique La clé du plaisir, à Beauport, peut dorénavant en témoigner.

M^{me} Tremblay a été reconnue coupable de fraude à l'endroit d'une autre boutique du même genre, Lee Love, de la rue Saint-Jean. Elle s'est accaparée frauduleusement d'une commande de vibreurs qui étaient destinés à la boutique de la rue Saint-Jean.

Une série d'erreurs ont aidé l'accusée à commettre son crime. Véronique Fuchs, la proprio de la boutique Lee Love, commande 70 vibreurs d'une compagnie américaine. La marchandise est payée 1000 \$. Erreur de la douane qui réclame 500 \$, soit le montant à payer pour 500 vibreurs.

Erreur d'inscription dans le bottin téléphonique. Le livreur, la compagnie UPS, en voulant communiquer avec la boutique Lee Love, se retrouve à La clé du plaisir. M^{me} Tremblay accepte de payer les frais douaniers et ajoute qu'elle est aussi la proprio de la boutique de la rue Saint-Jean. Les vibreurs sont donc livrés à Beauport.

M^{me} Tremblay communique avec sa concurrente de la rue Saint-Jean pour l'informer de la réception de la commande. M^{me} Fuchs se rend à Beauport pour récupérer son matériel. La proprio de la boutique de Beauport décide d'acheter 12 vibreurs.

C'est en revenant à sa boutique de la rue Saint-Jean que M^{me} Fuchs constate l'absence de 20 vibreurs et décide de porter plainte.

Le juge Michel Babin n'a pas retenu l'accusation de vol, mais a reconnu M^{me} Tremblay coupable de fraude. La femme de 51 ans s'en tire tout de même sans casier judiciaire, le juge acceptant d'accorder une absolution inconditionnelle à l'accusée.

Le juge lui a cependant accordé une absolution sans condition

EN BREF

MORT D'UN TRAVAILLEUR

Boa-Franc blâmée par la CSST

■ L'entreprise Boa-Franc de Saint-Georges de Beauce a compromis la sécurité de ses travailleurs, conclut un rapport de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) à la suite du décès, le 29 avril 2003, de Yvan Paquet, un préposé à l'entretien qui est mort écrasé par une chargeuse. Cette journée-là, M. Paquet mettait en tas la sciure de bois sur le toit au-dessous des dépeussiers. L'accident est survenu lorsque la victime, descendue d'une échelle pour rejoindre l'allée de circulation dans la cour, a été happée par derrière par une chargeuse. Dans son rapport, la CSST relève que « la méthode de manutention du bois réduit la visibilité de l'opérateur de la chargeuse et que la circulation dans la cour est insuffisamment régie. » Les inspecteurs de la CSST ont exigé des mesures correctives comme la pose de miroirs à des endroits stratégiques pour augmenter la visibilité des opérateurs de chargeuse, le traçage de voies de circulation et le port du dossard obligatoire. Boa-Franc s'expose à une amende pouvant varier de 5000 \$ à 20 000 \$. J-F.N.

Une deuxième Expo-Sciences à Thetford Mines

■ Pour une deuxième année consécutive, la Polyvalente de Thetford Mines accueillera la finale régionale Québec et Chaudière-Appalaches de l'Expo-Sciences Bell, à partir de demain jusqu'au 21 mars. Plus de 125 jeunes mordus des sciences âgés de 10 à 20 ans rivaliseront d'ingéniosité avec 75 projets scientifiques aux thèmes aussi variés que « Le Secret de Spider-Man », « L'électricité écologique » et « Mémoires d'un mal inoubliable ». Les projets seront évalués par une centaine de juges de la région et 11 d'entre eux seront choisis pour participer à la Super Expo-Sciences Bell qui aura lieu en avril à l'Université Laval. I.B.



3 mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités*



- Forfaits Mega-minutes à partir de 25 \$ par mois
- Sans-fil couleur à partir de 24,99 \$*
- Obtenez en prime 80 \$ d'accessoires K2 en plus d'un étui*



WWW.ROGERS.COM/ZONE-URBAINE OU 1 800 IMAGINE



LA LIBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine
Saint-Jean-Christophe
(418) 839-4328

COMMUNICATIONS
SPECTROCOM

99, boul. des Bois-Francs Sud

Victoriaville
(819) 752-6935

RadioShack.

ROGERS plus

LA CABINE
TELEPHONIQUE

ACHETEZ
EN LIGNE

*La prime K2 ainsi que l'offre de trois mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités s'appliquent à tout nouvel abonnement de deux ans pour les forfaits mensuels de 20 \$ et plus. L'offre de trois mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités comprend le temps d'antenne local illimité ainsi que les messages texte illimités à l'exception des messages en déplacement ou internationaux, des alertes MSN et des messages relatifs aux concours et aux promotions. La prime K2 est disponible uniquement dans les points de vente Rogers Sans-Fil participants. *Offre valable avec un abonnement de deux ans. Ces offres sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2004. Les forfaits Mega-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an ou de deux ans. Des frais de 25¢ la minute locale supplémentaire s'appliquent. Soirs, de 20 h à 8 h du lundi au vendredi. Week-ends, de 20 h le vendredi à 8 h le lundi. Jusqu'à 2500 messages texte entrants par mois. Jusqu'à 2500 minutes de Renvoi d'appel et de Renvoi sur non réponse/occupation par mois. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes d'appel et seront facturés mensuellement. Une fois la période promotionnelle écoulée, la messagerie texte sera facturée à l'utilisation. Les appareils illustres peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. K2 est une marque déposée de K-2 Corporation. Tira, Tira Studios et le logo de Tira Studios sont des marques de commerce de Tira Wireless Inc. ©2004 Tira Wireless. LNH et l'embème LNH sont des marques déposées de la Ligue Nationale de Hockey. PowerShot Hockey est une marque de commerce de la Ligue Nationale de Hockey et de Tira Wireless Inc. Tous les logos et marques de la LNH sont la propriété de la LNH et de ses équipes. ©NHL 2004. Tous droits réservés. **Rogers, Rogers Sans-Fil et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications Inc. Utilisées sous licence. ©2004 Rogers Sans-Fil Inc. Tous droits réservés.



DODGE SX 2.0



VIVRE POUR ROULER



LA DODGE SX 2.0 2004. SEUL SON PRIX POURRAIT LA FAIRE PARTIR ENCORE PLUS VITE.

Équipement de série: • Moteur 4 cylindres de 132 chevaux • Transmission manuelle à 5 vitesses • Lecteur de CD avec 6 haut-parleurs
• Phares antibrouillards • Moulure latérale de protection • Tachymètre • Plein d'essence gratuit^Δ • Et plus !

ACHETEZ À

12 999\$^Δ

OU LOUEZ À

199\$[†] par mois.

Location de 48 mois.

Comptant initial de 1598\$ ou échange équivalent.
Transport inclus.

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OPTION 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE



LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS' AYONS JAMAIS OFFERTÉ SUR TOUS LES VÉHICULES DODGE 2004.
GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR ET ASSISTANCE ROUTIÈRE DE 24 HEURES SUR 24.**
GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

DIPLÔMÉS

Rabais
jusqu'à 750\$

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR

SERVICES FINANCIERS
CHRYSLER CANADA

Visitez dodge.ca pour connaître l'emplacement du concessionnaire Chrysler • Jeep[™] • Dodge le plus près de chez vous.

Δ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2004 équipée de l'ensemble 210. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Tarif mensuel pour 48 mois établi pour la Dodge SX 2.0 2004 avec l'ensemble 210. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Δ, † Transport (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres d'une durée limitée et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2004 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photo à titre indicatif seulement. Ω Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf 2004. ** Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte : une garantie de 7 ans ou 115 000 km* sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24+, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km*. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins[™] diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km* sur le moteur. * Selon la première éventualité. + Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux Ram SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. ‡ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou 750 \$ à l'achat d'un véhicule. Ces offres excluent la Dodge Viper, la Chrysler Crossfire, la Dodge Sprinter et tous les modèles Dodge SRT. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[™] • Dodge du Québec



LE QUÉBEC ET LE CANADA

COMMANDITES

Martin nie avoir condamné qui que ce soit d'avance

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

SHERBROOKE — Le premier ministre canadien, Paul Martin, nie avoir condamné qui que ce soit d'avance dans le dossier du scandale des commandites, pas même l'ancien ministre et ambassadeur Alfonso Gagliano.

« On n'a certainement pas condamné qui que ce soit. On n'a pas passé de jugement sur qui que ce soit », a-t-il dit hier alors qu'il était interrogé à ce sujet à l'occasion d'une rencontre avec la presse, à Sherbrooke.

M. Martin était alors invité à répondre aux commentaires de M. Gagliano qui a multiplié les entrevues en soutenant qu'il n'était qu'un bouc émissaire dans ce dossier et qu'il n'avait rien à se reprocher.

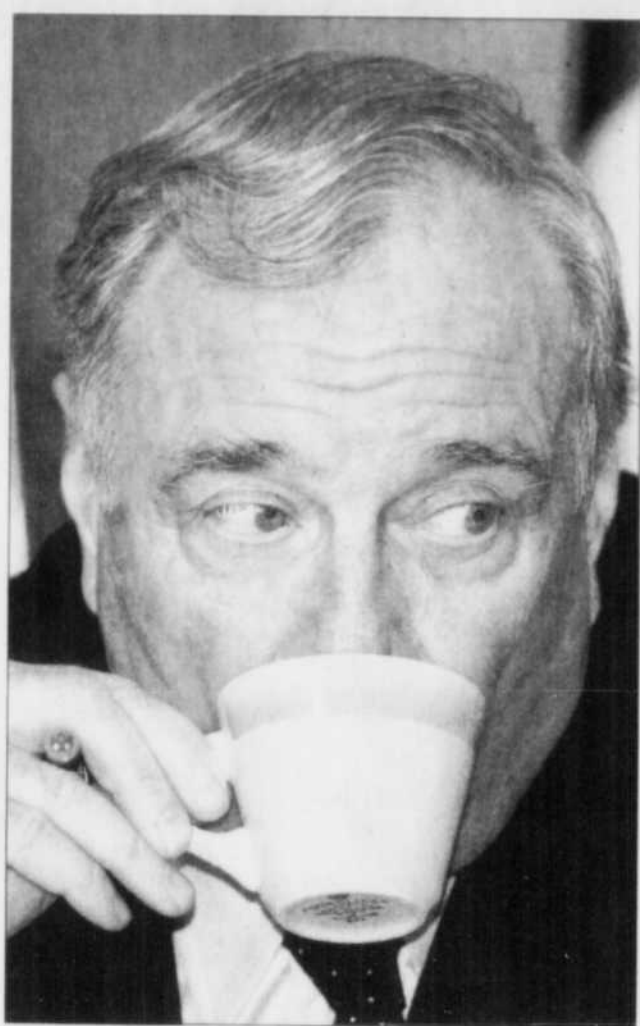
Ancien ambassadeur, rapatrié du Danemark, doit d'ailleurs témoigner demain devant le Comité des comptes publics de la Chambre des communes.

Le premier ministre a affirmé qu'il n'avait « aucune idée du témoignage de M. Gagliano » et qu'il faudrait attendre de l'entendre pour se faire une idée.

Il a aussi nié que les origines italiennes de M. Gagliano y soient pour quelque chose. « Non, pas du tout », a-t-il répliqué à une question d'un journaliste.

Dans une entrevue publiée dans l'hebdomadaire *Hill Times*, et reprise par *La Presse*, hier matin, l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, affirme qu'il est victime de xénophobie. M. Gagliano estime qu'il a été ciblé dans le scandale des commandites parce qu'il a été le premier politicien d'origine italienne à devenir lieutenant du Québec.

M. Martin, qui a déjà promis que les Canadiens auront suffisamment de réponses, dans cette controverse, pour pouvoir se faire une opinion avant l'élection générale, a répété qu'il avait déjà « mis en place un processus qui va nous permettre d'aller au fond des choses », notamment grâce au comité parlementaire qui étudie l'affaire et à une commission d'enquête qui va bientôt débiter.



Le premier ministre Paul Martin, à Sherbrooke, hier

« On va avoir les réponses et ceux qui ont fait des pratiques inappropriées vont subir les conséquences », a-t-il assuré.

Le premier ministre du Canada a poursuivi à Sherbrooke sa tournée du Québec, lui qui était de passage à Rouyn-Noranda la veille et qui sera à Québec aujourd'hui.

À Sherbrooke, il a rencontré notamment des représentants de l'Université pour parler de recherche, de soutien fédéral à cette recherche et des débouchés commerciaux de la recherche. Il a longuement loué l'Université de Sherbrooke, l'université au Canada qui touche les plus importantes redevances sur ses inventions.

M. Martin a par ailleurs nié que sa tournée des derniers jours au Québec vise à tenter d'y remonter la pente, alors que les sondages démontrent que le Parti libéral du Canada y a piqué du nez depuis le scandale des commandites, au profit du Bloc québécois.

Il a assuré qu'il se trouvait au Québec parce qu'il s'y plaît, simplement. « C'est un reflet (du fait) que je suis Québécois. Je suis chez moi et j'aime bien ça. »

DÉPUTATION LIBÉRALE À QUÉBEC

Deuxième départ en deux semaines

Daniel Bouchard suspendu du caucus à sa demande, le temps d'une enquête

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Jean Charest perd un second député en autant de semaines. Cette fois, Daniel Bouchard quitte le caucus libéral en raison des allégations de mauvaise gestion et d'utilisation illégale de fonds à des fins partisans dans un organisme qu'il dirigeait avant son élection dans Mégantic-Compton.

La semaine dernière, le député de la circonscription de Nelligan, Russell Williams, s'est retiré de la vie politique pour un poste dans le privé. Hier, M. Bouchard a demandé à ne plus faire partie de la députation que dirige Jean Charest « compte tenu des allégations publiques concernant la gestion de l'organisme où j'étais directeur ».

Le député laisse croire à un départ qui ne serait que temporaire. « Je vous avise, écrit-il au premier ministre, que je souhaite me retirer du caucus des députés libéraux du Québec, et ce, dès aujourd'hui et jusqu'à ce que la lumière soit faite sur ce dossier. »

Le Parti libéral du Québec est cependant à l'origine de l'enquête pour vérifier les fondements de l'affaire. Le président du PLQ, Marc-André Blanchard, a « formellement » demandé au ministre de la Justice et procureur général, Marc Bellemare, de s'en saisir.

C'est le député péquiste Claude Boucher (Johnson) qui a attaché le grelot à l'Assemblée nationale. La semaine dernière, il avait soutenu que des fonds provenant de la Société d'aide au développement collectif (SADC) du Haut-Saint-François, présidée par M. Bouchard de 1999 à 2003, auraient financé un tournoi de golf au bénéfice du PLQ.

En Chambre, le ministre Bellemare s'est contenté de répondre que « l'affaire est actuellement à l'étude ». Son collègue Jacques Dupuis s'est limité à dire que « toute la lumière sera faite ». Il n'a pas été possible de savoir si l'investigation du procureur général sera accompagnée d'une enquête policière.

Les propos de l'équipe ministérielle n'ont rien fait pour calmer le jeu parlementaire. Les députés péquistes Claude Boucher et André Boisclair n'ont pas manqué de souligner que le premier ministre avait tourné en dérision les allégations.

Le leader parlementaire du PQ a

laissé entendre que l'entourage de Jean Charest était au courant de l'affaire avant qu'elle ne se retrouve dans le quotidien *La Tribune*. André Boisclair a suggéré que les proches du chef libéral ont tenté de camoufler le tout.

« Ce que je déplore, c'est que le premier ministre reste silencieux, a-t-il indiqué en point de presse. Je lui ai posé quatre fois une question simple. Il refuse de répondre, laissant lui-même accréditer l'idée » d'une intervention politique de la part de ses proches.

Un rapport révélant que la mauvaise gestion de la SADC du Haut-Saint-François a conduit à un déficit de 320 000 \$ a mis le député Bouchard dans l'embarras. Le président du conseil d'administration de l'organisme, Raymond Breton, a rapporté que sa signature a été contrefaite. Il ne peut dire si c'est le fait de l'ex-directeur. Mais les chèques en question n'ont pas servi à ce dernier, mais à payer des factures, a insisté M. Breton.

Daniel Bouchard s'est montré imprudent depuis son saut en politique. À l'Assemblée nationale, il a été réprimandé pour avoir aboyé pendant la période des questions.

Pendant la campagne électorale, Raymond Breton dit être intervenu pour qu'aucun travail partisan ne soit fait dans les locaux de la SADC.

« J'ai même dû menacer trois employés de congédiement. Je retrouvais des listes de militants sur les écrans des ordinateurs. »

M. Breton a vu à sa grande surprise une camionnette de la SADC stationnée là où avait lieu l'investiture de celui qui est devenu député. Il croit qu'elle a servi à transporter du matériel électronique, à des fins partisans. Il a sermonné M. Bouchard. Le président, qui dit être en bons termes avec le député, se souvient lui avoir dit : « Tu es sous haute surveillance. Je ne comprends pas que tu joues cette game. »



Daniel Bouchard

MODERNISATION DE L'ÉTAT

Les jeunes invitent Charest à la prudence

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

Le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise émet une sérieuse mise en garde au gouvernement libéral à l'égard du développement des partenariats public-privé et des risques de dérapage dans l'établissement d'un gouvernement en ligne.

Au terme d'une consultation menée entre le 12 janvier et le 6 février dernier auprès de 450 jeunes fonctionnaires âgés de 35 ans ou moins, cette organisation — qui n'est pas un syndicat de jeunes, mais plutôt un lieu d'échange et de réflexion — a rendu publiques, hier, les attentes de ses membres à l'égard de la modernisation de l'État entamée par le gouvernement de Jean Charest.

Alors que les libéraux se sont engagés, en 2004, à rendre publique une politique gouvernementale de partenariats public-privé (PPP), le Forum des jeunes s'empresse de dire qu'il ne s'agit pas là de la « panacée » tant acclamée par certains.

« Selon la majorité des sondés, les PPP pourraient permettre l'arrivée d'idées nouvelles et l'amélioration de l'expertise dans certains domaines mais, en même temps, ils pourraient entraîner un désengagement de l'État et une augmentation de la sous-traitance », a rapporté Marie-Andrée Mill, la coordonnatrice par intérim du Forum, en signalant

que 42 % des personnes interrogées ont indiqué que l'introduction du PPP aura un impact « plutôt négatif » sur les services aux citoyens. Et « 36 % pensent que cet impact sera positif ».

Pour accroître l'efficacité du gouvernement, les jeunes souhaitent plutôt l'élimination du doublement des tâches, le décloisonnement des ministères et des organismes, l'application de méthodes de gestion et de *management* moderne et la diminution du pouvoir des syndicats.

La mise sur pied d'un gouvernement en ligne est aussi un dada du gouvernement Charest. À cet effet, le Forum l'invite à mettre ses priorités au bon endroit. « Il ne doit pas considérer ce dossier comme aussi prioritaire que les investissements en santé et en éducation, par exemple », a expliqué Marie-Andrée Mill.

Pour le Forum des jeunes, la modernisation de la fonction publique ne pourra se faire sans une valorisation et une responsabilisation des fonctionnaires et une préoccupation des gestionnaires pour les priorités des jeunes employés qui ne sont plus tout à fait les mêmes que leurs aînés.

Nicolas Mazellier, le président du Forum, a fait remarquer que le travail ne constituait pas la principale raison de vivre de la jeune génération. Il y a aussi la famille, les loisirs, les études et l'engagement social. « On est à la recherche d'un équilibre correct entre la famille et

le travail. Ça implique un changement dans l'attitude des gestionnaires. Ils doivent accepter qu'un jeune puisse quitter le bureau plus tôt pour aller s'occuper de sa famille. C'est pourquoi le recrutement et la rétention des jeunes passent par l'intégration d'une dynamique de conciliation travail-famille. »

Une fonction publique moderne devra aussi tenter de redorer son image.

« Dans une proportion de 84,5 %, les jeunes se disent fiers de travailler pour la fonction publique, mais, dans la vie de tous les jours, il y a des jeunes qui n'osent pas dire qu'ils travaillent pour le gouvernement », a expliqué Marie-Andrée Mill. « L'image négative du fonctionnaire entretenue dans la population est un facteur important qui nuit à la fierté. »

Beaucoup d'observateurs jugent que la modernisation de l'État n'est qu'un subterfuge pour réduire la taille du gouvernement et réduire les coûts de l'administration.

Selon Nicolas Mazellier, on ne peut faire abstraction des impératifs budgétaires et des décisions politiques que devra prendre le gouvernement. « Au-delà de ces considérations, il y a une redéfinition du rôle de la fonction publique qui doit se faire. C'est une réalité à laquelle le Québec ne peut échapper. Ce que l'on peut demander au gouvernement, c'est de faire preuve de vision. »

Entreposez votre fourrure ! recyclez-la !

Gagnez une des 4 Grandes Tournées Gastronomiques

Ma fourrure au frais pour l'été chez Laliberté !
Voûte maintenue à 7° celcius et taux d'humidité contrôlé à 55%.

J'apporte mon vieux manteau de fourrure !
Laliberté le recycle...
Création exclusive et personnalisée.

Règlements et coupons de participation disponibles en magasin.

Un rendez-vous dans huit des meilleures tables de Québec !

Le Bistango	L'Échaudé
Le Café de la Paix	La Fenouillière
La Closerie	Le Saint Amour
Le Continental	Bistro Le Sainte-Victoire

4 GAGNANTS DE 8 repas pour 2 personnes
(valeur 1000 \$ par gagnant)

laliberté

STATIONNEMENT 1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT (ACHAT REQUIS) - CINÉPLEX ODÉON - PLACE CARTIER - PARCOMETRE

595, Saint-Joseph Est, Québec G1K 7L8 (418) 525-4841



La députée bloquiste a décidé de prendre le temps de vivre.

Suzanne Tremblay quitte la politique sans regret

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La députée de Rimouski-Neigette-et-La-Mitis, Suzanne Tremblay, quitte la vie politique pour «prendre le temps de vivre» après 11 ans de vie publique et 35 ans dans l'enseignement universitaire.

Hier matin, dans sa circonscription, M^{me} Tremblay a expliqué, dans une déclaration empreinte d'émotions, les motifs de cette décision prise après avoir visité des amis atteints de cancer au Centre hospitalier régional de Rimouski, une épreuve que la députée a vaincu il y a quelques années.

«Je ne suis pas désillusionnée de la politique. J'ai été éprouvée mais j'ai recouvré la santé. Récemment, autour de moi, il y a beaucoup de personnes qui sont décédées de maladies comme le cancer. Personne n'est capable de dire combien il m'en reste pour moi. Chaque jour pour moi est devenu ainsi plus important», a dit la militante souverainiste qui compte voyager en Amérique du Sud et en Afrique.

«Il y a la volonté de continuité mais il faut la concilier avec le consentement aux circonstances», a souligné la députée qui entrevoit une trop longue période de sept à huit ans à Ottawa, soit deux élections fédérales, avant la tenue d'un nouveau référendum sur la souveraineté.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a commenté le départ de sa collègue comme étant une perte non seulement pour la classe politique mais aussi pour la société québécoise.

«Suzanne Tremblay a été une parlementaire de grande culture, convaincue et convaincante, qui défendait avec ardeur et couleurs son coin de pays.»

Le maire de Rimouski, Michel Tremblay, appréciait la députée pour «son franc-parler, une femme sage qui a probablement pris la bonne décision».

La députée compte participer activement à la prochaine campagne électorale à côté de son dauphin qui se fera connaître aujourd'hui. L'investiture bloquiste dans Rimouski-Témiscouata aura lieu à Cabano le 28 mars.

Bernard Landry et Chantal Renaud vont se marier

■ MONTREAL — Le chef du Parti québécois, Bernard Landry, et sa compagne Chantal Renaud se marieront au cours de l'été, a annoncé hier le réseau TVA. Le mariage de l'ancien premier ministre et de sa compagne aura lieu à Verchères, le lieu de résidence de M. Landry, le 26 juin prochain. Le couple souhaite une cérémonie intime et le voyage de noces devrait avoir lieu en Europe, au cours de l'été. (PC)

Les juristes en grève le 25 mars

■ Loin de se laisser démonter par l'attitude de la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, qui tient à réaliser une étude de relativité salariale avant de présenter une offre aux 860 avocats et notaires de la fonction publique, l'Association des juristes de l'État tiendra, le 25 mars, une deuxième journée de grève légale de 24 heures. La première journée de débrayage — celle du 11 mars — n'a pas permis de rapprochement entre les parties. G.L.

Québec sympathise avec les Espagnols

■ L'Assemblée nationale a exprimé hier sa solidarité et son soutien au peuple espagnol et aux familles des victimes éprouvées par les attentats meurtriers du 11 mars à Madrid. Le premier ministre Jean Charest a présenté une motion en ce sens, qui a recueilli l'appui unanime des députés. (PC)

Scherrer plaide

■ Même en éducation ou en santé, les interventions fédérales ne constituent pas nécessairement un empiètement dans les compétences provinciales, a estimé hier la ministre fédérale du Patrimoine, Hélène Chalifour-Scherrer. «À la suite de rencontres avec divers ministres de la Culture et de l'Éducation, j'ai eu une ouverture de travailler en complémentarité. Je n'ai pas eu l'impression qu'on était dans leur jardin», a déclaré la ministre. (PC)

ACUPUNCTURE Un autre cas inquiétant

MONTREAL (PC) — Une acupunctrice de Toronto soupçonnée d'avoir infecté des dizaines de patients avec des aiguilles souillées, dont la pratique a engendré en Ontario une opération massive de dépistage du VIH et de l'hépatite auprès de centaines de patients, a pratiqué pendant au moins 13 ans au Québec, a appris *Le Devoir*.

L'Ordre des acupuncteurs du Québec a en effet confirmé que Sandra Testaguzza, cette acupunctrice torontoise qui fait actuellement l'objet d'un recours collectif de 30 millions \$ en Ontario, a été pendant 13 ans un de ses membres en règle.

Selon les relevés de l'Ordre des acupuncteurs du Québec, M^{me} Testaguzza a pratiqué de 1983 à 1996 dans la région de Québec, avant d'aller s'établir en Ontario, où aucun ordre professionnel ne régit la pratique de l'acupuncture.

Raymond Bourret, président de l'Ordre des acupuncteurs du Québec, a toutefois affirmé hier «ne détenir aucun indice que M^{me} Testaguzza ait pu avoir une pratique douteuse alors qu'elle exerçait au Québec», puisque aucune plainte n'a jamais été portée contre elle. L'Ordre ignore combien de patients québécois ont été traités par elle pendant ces 13 années.

Chose certaine, en Ontario, les lacunes observées dans la pratique récente de M^{me} Testaguzza ont entraîné, à Toronto, une opération de dépistage du VIH et de l'hépatite B et C similaire à celle déclenchée lundi au Québec par les autorités de santé publique auprès des patients de l'ostéopathe québécoise Suzanne Sicotte, elle aussi accusée, puis condamnée lundi, de pratique illégale de l'acupuncture.

Tout comme dans le cas de M^{me} Sicotte, une stérilisation inadéquate des aiguilles par M^{me} Testaguzza a poussé les autorités de la santé publique de Toronto à mettre la clé dans la porte de sa clinique, le 13 décembre 2002, et à rappeler pour des tests de dépistage 327 de ses patients ayant reçu des traitements entre 2000 et 2002.

Dans le recours collectif déposé contre M^{me} Testaguzza, il est aussi allégué qu'après avoir subi des traitements chez elle, 33 de ses patients ont développé une maladie de la peau.

220 jours d'attente
MITSUBISHI
À gagner Club Spa

Toute l'équipe de Paquet Mitsubishi vous invite à venir les rencontrer.
Un SPA... valeur de 7 000\$ collaboration Club SPA

À Lévis à 10 minutes des ponts

NOTRE ÉQUIPE AUX VENTES

Marc Bernatchez Directeur des ventes
Véronique Blais Directrice commerciale
Stéphane Demers Conseiller
Pierre Villeneuve Conseiller
Martin Lévesque Conseiller

POUR UNE VOITURE JAPONAISE...

PAQUET MITSUBISHI

L'équipe #1
L'équipe gagnante!

1, chemin des Iles, Lévis
835-6161
www.paquetmitsubishi.com

Lancer ES 2004
à **179\$** / mois
ou **0%**
financement 48 mois
* Location 60 mois, 1 PPS de comptant, autres renseignements sur place.

MITSUBISHI MOTORS
réveillez vos sens™

Modèles : *Gallop, Gallop Spyder, Gallant, Diamante, Outlander, Lancer Sportback, Endeavour, Montero*

CHANGEMENT MAJEUR À LA TÉLÉ
VIDÉOTRON ACCORDE À TÉLÉ-MAG
LA POSITION 10 SUR LE CÂBLE.

Télé mag
VOTRE TÉLÉ MAGAZINE

au canal 10
sur le câble dès le 20 avril

PRIX DE L'OFFICE DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Claude Masse honoré

MARC LESTAGE

Mlestage@lesoleil.com

La jeune Béatrice, neuf ans, était heureuse d'avoir congé d'école et, en retour, elle s'est comportée comme une dame, hier midi, dans les bureaux du président de l'Assemblée nationale lors d'une cérémonie protocolaire au cours de laquelle on rendait hommage à son père, l'avocat Claude Masse.

Un papa d'à peine 47 ans mais qui doit réduire ses déplacements parce qu'il est rongé par une de ces maladies dégénérantes implacables.

Béatrice et sa maman, Anne-Marie Beaudoin, étaient resplendissantes de bonheur lorsque la députée Diane Legault, adjointe parlementaire de la ministre responsable de la protection des consommateurs a lu son hommage à M^{re} Claude Masse. Tout ce beau monde était réuni pour la remise du prix annuel de l'Office de la protection du consommateur.

La fête s'est poursuivie en après-midi, dans les tribunes de l'Assemblée nationale, lorsqu'une motion de félicitations unanime a été adressée au lauréat.

Malgré son jeune âge, Claude Masse fait figure de pionnier de la lutte pour la protection des consommateurs du Québec. « Il est né à Montréal, dans le Faubourg à la mélasse, dit sa conjointe, et il a mis sur pied la



C'est Béatrice, neuf ans, la fille de M^{re} Claude Masse, et sa conjointe Anne-Marie Beaudoin qui ont reçu le prix de l'Office de la protection du consommateur des mains de l'adjointe parlementaire de la ministre responsable, M^{me} Diane Legault. Le fils de M^{re} Masse, Pierre-Olivier, assistait aussi à la présentation.

première clinique juridique, à Pointe-Saint-Charles. »

« Une initiative qui a inspiré plus tard l'aide juridique », d'ajouter la députée Legault.

M^{re} Masse a réalisé ces projets sans jamais abandonner son poste de professeur agrégé de la faculté de droit de Montréal. Il a été l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages et d'articles.

Sa compétence et la pertinence de

ses interventions lui ont également valu un rôle principal dans la rédaction de la Loi sur la protection du consommateur, en 1971, et sa révision en 1978, de rappeler enfin également, hier, la députée Diane Legault.

Apprécié au plan professionnel, il a été bâtonnier en 1996 et récipiendaire de la Médaille du Barreau du Québec, et du Prix de la justice pour son extraordinaire carrière, en 2002.

ORDRE DES FRANCOPHONES

L'Acadie brille de tous ses feux

CLAUDE VAILLANCOURT

CVaillancourt@lesoleil.com

L'Acadie a particulièrement brillé de tous ses feux lors de la remise des distinctions de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3 juillet 1608, hier, à l'Assemblée nationale du Québec.

Le président de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, Jean-Guy Rioux, a reçu la décoration de l'Ordre pour son travail dans cette région, notamment lors de la révision de la Loi sur les langues officielles de cette province, alors que la Société nationale de l'Acadie (SNA), dont le président est Euclide Chiasson, a mérité le Prix du 3 juillet 1608.

C'est le Conseil supérieur de la langue française, présidé par M^{me} Nadia Brédimas-Assimopoulos, qui remet l'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3 juillet 1608 depuis 26 ans.

L'Ordre est considéré comme une haute distinction dans le monde de la francophonie et le Prix commémore la fondation de Québec par Samuel de Champlain et l'importance historique de cette ville pour les francophones d'Amérique. Il est remis à différentes personnalités pour leur contribution au maintien et à l'épanouissement de la langue et de la culture de l'Amérique française sur le continent américain ou sur un autre continent.

Les récipiendaires sont choisis selon une répartition géographique. Outre

M. Rioux, qui a été honoré pour l'Acadie, on retrouve, cette année, les noms de M. Gilles Marcotte, professeur au département des études françaises de l'Université de Montréal et de M. Jean-Paul Perreault, président du Mouvement impérial français, pour le Québec. L'ancien président de l'Association canadienne-française de l'Ontario, région Windsor-Essex-Kent, Paul Chauvin, a été récompensé pour l'Ontario tandis que M. Roland Mahé, directeur artistique de la troupe de théâtre Le Cercle de Molière, a mérité sa distinction pour l'Ouest canadien. Pour le territoire des Amériques, l'Ordre a été attribué au professeur Dario Pagel, de l'Université fédérale de l'État de Santa Catarina, au Brésil. Il agit aussi comme président de la Fédération internationale des professeurs de français. Pour les autres continents, M^{me} Rachel Killick, directrice de la faculté des langues modernes de l'Université de Leeds, en Angleterre, accède à l'Ordre.

En attribuant le Prix du 3 juillet 1608 à la Société nationale de l'Acadie, on n'a pas manqué de souligner, sur un ton d'humour, que l'Acadie entre en fête, quatre ans avant Québec, pour souligner 400 ans d'existence. La SNA joue un rôle actif dans l'organisation des fêtes marquant le 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie. La SNA a aussi fortement œuvré dans le dossier visant la reconnaissance des torts causés aux Acadiens et aux Acadiennes par les déportations de 1755 à 1763.

22 h **Ici**
Radio-Canada

21 h **RDI**
Le Réseau de l'information
de Radio-Canada

BERNARD DEROME
AU TÉLÉJOURNAL
DU LUNDI AU JEUDI

www.radio-canada.ca/tj

RÉALISATION-COORDINATION : CAROLE-ANNE PETIT

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Pas de leçon

Il est regrettable que le plan d'action qui devait accompagner la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale tarde à venir. Il est cependant agaçant de voir un député péquiste recourir à une requête en mandamus pour obliger le gouvernement libéral à en présenter un, alors que le gouvernement péquiste s'était lui-même entraîné les pieds. L'opposition n'a pas de leçon à donner en la matière.

Le député Camil Bouchard, qui demande avec le Front commun des assistés sociaux du Québec et une prestataire d'aide sociale l'intervention de la Cour supérieure pour accélérer le dépôt d'un plan d'action antipauvreté, n'était pas membre de l'Assemblée nationale avant avril dernier.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Un homme impliqué comme lui dans la lutte à la pauvreté ne peut toutefois ignorer que le gouvernement Landry n'a pas manifesté un grand empressement à soumettre un tel plan.

La Loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été adoptée à l'unanimité en décembre 2002. Il a fallu toutefois des années à un collectif formé de groupes communautaires, de syndicats et d'organismes de défense des assistés pour convaincre le gouvernement péquiste de sa pertinence. L'obsession de Bernard Landry de lutter contre la pauvreté est venue bien tardivement. Qui plus est, la loi n'est entrée en vigueur que le 5 mars 2003, sept jours avant le déclenchement des élections. Les péquistes défaits, il revenait donc aux libéraux de présenter un plan avant le 5 mai 2003.

Nous attendons toujours, et tant péquistes que libéraux doivent en porter le blâme. Tout le monde étant pour la vertu et par opportunisme politique, tous les partis ont voté en faveur de la loi, mais ni un ni l'autre n'a livré la marchandise.

Bien sûr, chacun a posé des gestes pour améliorer le sort des plus démunis. Les libéraux ont notamment haussé le salaire minimum, bonifié le taux horaire dans l'industrie du vêtement, indexé les prestations d'aide sociale et investi dans le logement social. Ils ont par ailleurs adopté des mesures qui nuisent aux plus pauvres, comme l'abandon de l'aide financière aux parents dans les écoles, la hausse des frais de garde et celle des tarifs d'électricité. Les modifications à l'article 45 du Code du travail fragiliseront aussi les bas salariés.

La nécessité d'avoir un plan d'action cohérent est indéniable. Nous aurons une bonne idée de son envergure dans le budget du 30 mars. Qu'aurait donné de plus aux démunis que le ministre Claude Béchard présente un beau plan d'action s'il n'a pas les ressources humaines et financières pour le mettre en application et en assurer le suivi? La situation de certaines personnes est à ce point difficile sans que les politiciens les bercent d'illusions.

Dangers du cellulaire

Nul besoin de multiplier les études pour se rendre à l'évidence que l'utilisation du téléphone cellulaire au volant nuit à la concentration des conducteurs et peut causer des accidents. Il suffit de se promener en ville pour observer les dangers de cette pratique. Mais il est loin d'être évident qu'il faille pour autant choisir la voie de l'interdiction, ce vieux réflexe de société qui n'est pourtant pas la solution à tous les maux.

Le coroner Claude Paquin a ravivé un long débat, cette semaine, en recommandant l'interdiction du cellulaire au volant, après avoir établi que son utilisation était à l'origine d'un accident mortel, survenu il y a deux ans. Le sujet a déjà fait l'objet de nombreuses études, ici et ailleurs, mais le Québec a jusqu'ici résisté à la tentation de suivre l'exemple de Terre-Neuve ou de l'État de New York en permettant uniquement l'utilisation d'un dispositif de mains libres.



Julie Lemieux

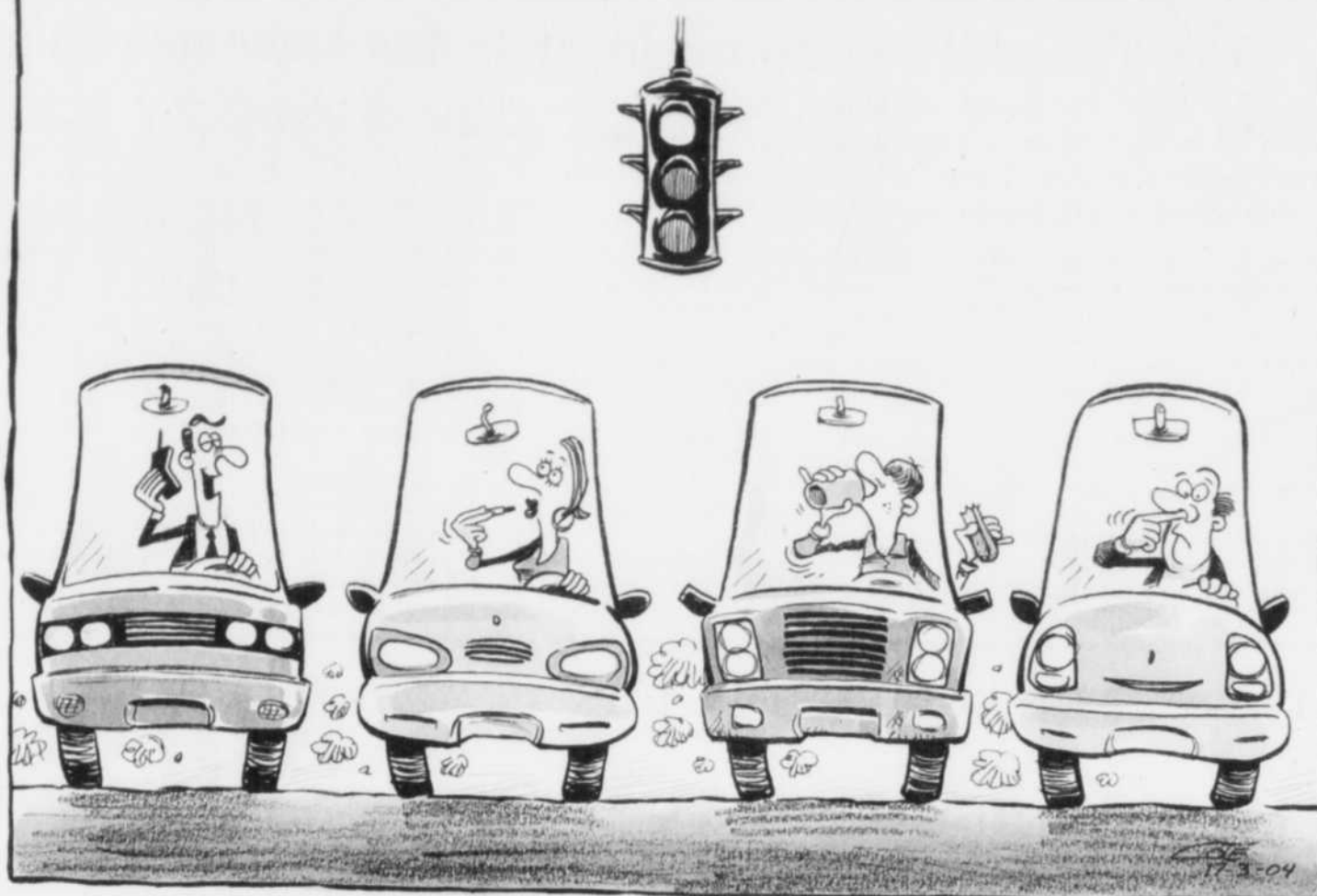
JLemieux@lesoleil.com

Et avec raison. Car les études ont démontré que les risques d'accidents étaient aussi élevés lorsqu'on utilise ce dispositif. Et que ce n'est pas le simple fait de tenir un téléphone qui constitue un danger et qui provoque des distractions, mais plutôt le type de conversation qu'on a engagée avec son interlocuteur. Copier l'exemple de Terre-Neuve ou de New York ne réglerait donc pas le cœur du problème. Et il serait difficile d'interdire aussi le dispositif de mains libres, puisque la preuve de son utilisation constituerait un énorme défi.

D'ailleurs, les expériences de nos voisins tendent à démontrer que les lois n'ont pas d'effet à long terme sans des efforts constants de publicité. Avant de légiférer, il vaudrait donc la peine de commencer par sensibiliser davantage les conducteurs aux dangers de l'utilisation du cellulaire au volant. Le gouvernement a bien lancé une timide campagne à l'automne 2003, mais de toute évidence, les publicités choisies manquent de visibilité et de mordant. La SAAQ est capable de faire plus et mieux.

Le cellulaire n'est pas la seule source de distraction pour les automobilistes. Changer un disque, chercher un poste de radio, ramasser un objet, se retourner pour s'occuper d'un enfant sans immobiliser le véhicule sont tous des gestes qui nuisent à la concentration d'un conducteur. Mais ce n'est pas en votant des lois pour tout qu'on parviendra à tout contrôler. Dans le cas du cellulaire, le gouvernement aurait raison de commencer par faire confiance à l'intelligence des gens, quitte à leur retirer cette confiance si une campagne musclée de sensibilisation ne donnait pas les résultats escomptés.

UNE LOI POUR RÉDUIRE LES OBJETS DE DISTRACTION AU VOLANT...



CHRONIQUE POLITIQUE

Les fantômes de l'édifice Price

Le premier ministre du Québec n'a à peu près plus rien en dessous des pieds lorsqu'il séjourne à sa garçonnière des 16^e et 17^e étages du magnifique édifice Price, au 65, rue Sainte-Anne, dans le Vieux-Québec. Le siège social de la Caisse de dépôt et de placement du Québec doit être à Québec. Il s'agissait même d'une disposition de la loi créant la caisse sous le gouvernement Lesage. Or ce siège social est devenu une coquille vide au fil de la restructuration de la CDP entreprise depuis l'automne 2002 par le nouveau président et directeur général de l'institution, Henri-Paul Rousseau, après le scandale du pharaonique bureau d'affaires de Montréal, qui a conduit à la démission de son prédécesseur Jean-Claude Scraire. La capitale a copié injustement dans le grand ménage qu'a dû effectuer HP Rousseau.



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Le *ratatinement* de la présence de la Caisse à Québec a des conséquences à divers niveaux.

Québec perd d'abord quelques dizaines d'emplois de grande qualité dans le secteur financier, déjà beaucoup trop peu développé dans la région, et voit les possibilités de croissance des activités de la CDP promises en 2001 s'évaporer. « Le siège social est à Québec pour y rester ! » proclamait haut et fort Jean-Claude Scraire, le 24 mai 2001, jour de l'inauguration tapageuse des bureaux de la Caisse dans l'édifice Price, acquis de la Ville de Québec et fraîchement rénové au coût de 8 millions \$. Québec accueillait alors une centaine d'employés directs et indirects de la CDP, ce qui était encore bien modeste, pendant que le nouveau bureau d'affaires de Montréal, avec une superficie six fois supérieure, s'accaparerait 1500 salariés. La Caisse, qui s'était d'abord réservé quatre étages, devait devenir pro-

gressivement toutefois le principal occupant de l'édifice Price, a-t-on fait miroiter ce soir de fête aux 600 invités de marque dans les jardins de l'hôtel de ville avoisinant l'immeuble patrimonial.

Des puristes — et certainement aussi des élus moins naïfs, mais plus hypocrites — diront qu'une cloison étanche doit séparer la direction de la CDP de celle du gouvernement du Québec. Ce sujet est au cœur des débats sur la Caisse depuis la gestation même de l'institution financière. Jean-Claude Scraire soulignait néanmoins en mai 2001 l'importance pour l'organisme qu'il dirigeait de maintenir sa proximité physique avec le gouvernement. Quant à son directeur général à Québec, Philippe Gabelier, il nous expliquait que son équipe et lui « étaient aussi à Québec pour écouter, pour observer et pour bien sentir les besoins du milieu par rapport à nos missions ».

Vingt-deux organisations clientes confient leur actif à la Caisse; plusieurs grands clients représentent peut-être 95 % de l'actif de la Caisse ont pignon sur rue dans un rayon de quelques kilomètres de l'édifice Price et, puisqu'il visait un rapprochement avec les déposants à la Caisse, le nouveau pdg, Henri-Paul Rousseau, nous certifiait le 4 octobre 2002 que le *statu quo* serait maintenu quant au siège social de Québec.

L'adresse postale est effectivement toujours la même. Il n'y a toutefois plus de postes liés au placement privé à Québec; le représentant de la CDP Capital n'a pas été remplacé; l'effectif de la Société immobilière Trans-Québec, l'un des bras immobiliers de la CDP, a été coupé de plus des deux tiers; le portefeuille des centres commerciaux régionaux, administré de Québec (une douzaine de centres, valeur de 75 millions \$) a été vendu; les pieds carrés immobiliers gérés de Québec ont fondu de moitié. La gestion

des hypothèques a d'autre part été vendue à une firme ontarienne et cette activité sera bientôt gérée de Toronto. La CDP a décidé, en contrepartie, de ne transférer aucune activité de gestion et de placement à Québec, selon des sources. Le prestigieux édifice Price est ainsi de plus en plus désert et ses propriétaires sont à la recherche de locataires pour devenir les voisins de Jean Charest. Les futurs occupants peuvent être rassurés: ce dernier n'est pas bruyant, il n'y dort d'ailleurs qu'une nuit ou deux par semaine en moyenne.

Plusieurs de ces activités appartiennent au volet « affaires » de la Caisse, centralisées à Montréal, rétorquera-t-on. Fort bien. Mais à ce compte, et si l'expression siège social signifie encore quelque chose, que la haute direction soit basée à Québec, que les postes liés aux orientations stratégiques et à la direction générale de l'entreprise soient démenagés à Québec, que les administrateurs de la Caisse et de ses filiales siègent statutairement à Québec, que les responsables des relations avec les déposants institutionnels dont les sièges sont à Québec, y soient aussi déplacés...

La capitale aurait théoriquement droit au siège social de la Caisse de dépôt et de placement et à un bureau d'affaires régional vigoureux. Elle n'a présentement ni l'un ni l'autre. Pourtant la Commission de la capitale et la Ville de Québec ont été bien silencieuses depuis 2002.

Demain soir se tiendra à Montréal une soirée hommage aux bâtisseurs du scandaleux palais de 260 millions \$ (plutôt que les 102 millions \$ prévus) que les précédents dirigeants de la Caisse ont fait ériger. Il faut un certain culot tout de même, surtout que la Caisse a « échappé » 13 milliards \$ sur une période de deux ans avec les mêmes « bâtisseurs ». Quoi qu'il en soit, j'aimerais qu'au cours de cette fête, les administrateurs et les invités aient une petite pensée pour les volontés des créateurs de la CDP et pour leur siège social officiel plutôt moribond.

DÉBAT

Maintenir le « no-fault », mais suspendre les indemnités versées aux criminels de la route

Marc Bellemare

Ministre de la Justice

(À Brigitte Breton, LE SOLEIL, 13 mars 2004)

Affirmer que notre gouvernement veut saborder le régime public d'assurance automobile constitue une énormité. Dire que « cela ne satisfait qu'une poignée de membres du Barreau et quelques accidentés qui pensent gagner le gros lot... » en constitue une autre.

Les appuis sont pourtant nombreux: le Conseil général du Barreau du Québec, le Conseil québécois des médecins de famille, Mothers Against Drunk Driving (MADD-Canada) et la Ville de Saguenay notamment.

En 2002, le PLQ s'engageait à maintenir le *no-fault*, mais à suspendre les indemnités versées aux criminels, à permettre aux victimes de les poursuivre devant un tribunal civil pour l'excédent de la perte non couverte par la SAAQ et à permettre à celle-ci de réclamer aux criminels les indemnités versées aux victimes. Mon

collègue aux Transports, Yvon Marcoux, l'a d'ailleurs précisé à l'Assemblée nationale.

En mai dernier, par communiqué, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) certifiait qu'avec les garanties que nous fournissions, ces changements n'entraîneraient pas de hausses de primes au Québec.

Depuis 1996, plus des trois quarts des Québécois réclament des changements au *no-fault*. Encore cet été, un sondage Léger Marketing pour la Fondation des accidentés de la route (FAR) accordait un appui de 78 % à nos propositions.

Des recherches justifient aussi des changements au *no-fault*. Trois études de l'Institut Fraser démontrent que ce régime public entraîne des hausses notables d'accidents reliés à la conduite criminelle.

Aux récentes audiences publiques sur la justice administrative, j'ai entendu les témoignages répétés et unanimes des victimes qualifiant leurs relations avec la SAAQ tantôt de cauchemar, tantôt d'enfer.

En effet, 12 000 victimes rongent leur frein devant le bureau de révision ou le Tribunal administratif du Québec. Notre gouvernement s'est engagé à régler cette situation odieuse dès cette année avec une ambitieuse réforme de la justice administrative.

Réplique de Brigitte Breton

M. le ministre,

Je m'étonne que vous défendiez ce dossier qui n'est pas directement le vôtre, mais bien celui du ministre des Transports, M. Yvon Marcoux. Je vous précise tout de même que le Bureau d'assurance du Canada (BAC) soutient en janvier que les hausses de primes sont inévitables en raison du risque ajouté.

Le BAC a aussi cet automne rendu public un sondage qui révèle que l'appui des Québécois à votre projet diminue considérablement (de 70 à 17 % dans certains cas) lorsqu'ils saisissent ses implications financières et autres. Quant à la responsabilisation des conducteurs, le nombre d'accidents mortels a baissé depuis l'introduction du « no fault » en 1978.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

LA COURSE À LA DIRECTION DU PC (2)

L'échec de Tony Clement

Avertissement: dans les citations de ce candidat au poste de premier ministre du Canada, toutes les fautes d'orthographe et de grammaire sont authentiques...

Son nom de famille, d'apparence francophone, et ses états de service dans le gouvernement de l'Ontario, en faisaient le candidat idéal pour la droite traditionnelle, celle des Sir John A. Macdonald et des Brian Mulroney. Las! Tony Clement n'est rien de tout cela et la chute a été d'autant plus rapide que la déception fut grande à son sujet.

Il est tombé dans la soupe bleue à l'adolescence, fut conseiller politique de Mike Harris, député ministre de la région de Brampton pendant huit ans à Queen's Park, fondateur de l'Alternative unie — ce mouvement qui assurait la transition entre le Parti réformiste et l'Alliance canadienne avant que tout le monde se rejoigne dans ce nouveau Parti conservateur du Canada qu'il veut diriger.

Brampton, c'est la ville du grand Bill Davis, qui lui préfère Belinda Stronach. Mike Harris, l'homme de la «révolution du bon sens», lui préfère aussi Belinda. Et son passage à l'Alternative ne lui a pas ouvert beaucoup de portes chez les conservateurs de l'Ouest. Candidat à la succession de Harris, Tony Clement a fini pitoyable troisième. Et il a été emporté, en octo-

bre dernier, par la grande vague rouge des libéraux de Dalton McGuinty.

Bref, Tony Clement est un loser...

Je n'ai jamais très bien compris l'intérêt que la grosse presse de Toronto lui porte, sinon qu'il est de l'Ontario, bien sûr, et «bilingue», ce qui ne manque jamais d'impressionner les pontifes de la «National Press Gallery», toujours à la recherche du Messie qui évangélisera les bons petits Québécois.

«Bilingue»? Quand il annonça sa candidature à Ottawa, je me rendis par curiosité à sa conférence de presse. Pour un candidat au poste de premier ministre du Canada, il n'avait qu'une petite feuille de papier à présenter. C'était bourré de fautes de français, du genre: «Un membre dévoué du Parti conservateur et député provincial pendant huit ans, Tony fait office au gouvernement de l'Ontario en tant que membre influent pour quatre portes folies clés.» Ou encore: «En tant que ministre de la Santé, Tony était tenu responsable d'un budget de 27 milliards de dollars, le seul ministère à tenir le plus gros budget ministériel au Canada...»

Un tel charabia montrait deux choses. Pour le bilinguisme, il faudrait repasser. Et ce candidat à la direction d'un parti national n'avait même pas les moyens de faire vérifier la qualité de la traduction française de son curriculum vitae. D'ailleurs, à propos de son passage au ministère de l'Environnement, il écrit: «Protection de notre environnement pour de futurs



Michel Vastel

Mvastel@lesoleil.com

générations est un principe d'autant plus conservateur...» et il précise: «traduction libre»!

Deux mois plus tard, le même texte se retrouve dans le site Web du candidat. Avec les mêmes fautes! On comprend que dans le site français, contrairement au site anglais, il n'ait publié aucun de ses discours!

Tony Clement a réussi à recruter le petit groupe de conseillers — Tom Long et Leslie Noble en particulier — qui avaient aidé Mike Harris à écrire un programme séduisant. Ils n'ont pas eu la main aussi heureuse cette fois. Le programme de Tony Clement est bourré de clichés et écrit dans un langage totalement incompréhensible. Exemple: «Le Canada devrait établir un plan ambitieux pour diriger le monde vers un niveau de vie de création de richesse et de prospérité. Afin d'accomplir ceci, je réduirais l'excessive de la charge des impôts

fonciers familiales et je motiverais la prochaine génération de Canadiens en leur permettant d'acquiescer leur revenu sans payer d'impôts les premières années d'emploi...»

La couverture de ses propos au Québec, revus et corrigés par des journalistes indulgents, laisse tout de même une meilleure impression. Surtout qu'il a de bonnes idées pour le Québec. Sur la question des congés parentaux par exemple, il a déclaré à Montréal: «Le gouvernement du Québec a une meilleure solution, mais le gouvernement fédéral ne l'approuve pas. Moi, je lui dirais: "Vous avez une meilleure idée que toutes les autres provinces et nous allons travailler avec vous."» C'est généreux mais en l'état actuel des choses, l'avenir appartiendra aux traducteurs et aux réviseurs dans un gouvernement dirigé par Tony Clement!

Lui qui se présente aujourd'hui comme «le petit gars de Brampton» — il est effectivement court mais la formule a fait son temps! —, il était ministre de la Santé de l'Ontario pendant la crise du SRAS, ce qui lui donna une certaine notoriété. Ayant géré, lui aussi, des budgets en décroissance et subissant l'effet dévastateur des politiques de Paul Martin, il aurait eu beaucoup de crédibilité pour le critiquer.

Mais une carrière de ministre en Ontario n'est pas forcément une bonne école de premier ministre. Se voulant modeste, Tony Clement se présente

d'ailleurs comme un Holiday Inn. Sans surprise peut-être, mais pas forcément de grande classe!

Les militants conservateurs n'ont jamais accroché à cette candidature qu'on célébrait pourtant comme un grand événement. Selon le sondage COMPAS de la fin de semaine dernière, Tony Clement ne recueillerait que 9% des votes des députés samedi prochain. Les anciens membres de l'Alliance canadienne l'ignorent carrément avec des intentions de vote de 4%, en deçà de la marge d'erreur! Il n'a aucun appui au Québec ou en Alberta, et même dans sa propre province de l'Ontario, il arrive en troisième position avec 13% des intentions de vote!

Malgré des perspectives aussi accablantes, il espère toujours finir deuxième au premier tour et récupérer tous les appuis de Belinda Stronach pour coiffer Stephen Harper au deuxième tour. On peut toujours rêver.

Cette candidature n'aura même pas réussi, en dehors de l'Ontario, à sortir Tony Clement de l'anonymat. Lui aussi a promis de se présenter, dans sa ville de Brampton Ouest. Mais il a une longue côte à remonter: en l'an 2000, la libérale Colleen Beaumier a remporté son siège aux Communes avec 56,14% des suffrages exprimés devant les deux candidats de la droite qui, ensemble, n'avaient recueilli que 38,5%. Au moins cette campagne-là se déroulerait-elle en anglais seulement...

Demain: Harper, premier ministre?

MEL GIBSON ET «LA PASSION DU CHRIST»

Des tonnes de copies, des tonnes de questions!

À l'occasion du débat qui a lieu, ce midi*, à la salle 0127 du pavillon J.A. DeSève de l'Université Laval, le professeur d'exégèse, Alain Faucher, a accepté de nous livrer sa vision du film de Mel Gibson, «La Passion du Christ». M. Faucher participera au débat en compagnie de son confrère Louis Painchaud, de Gérard Blais du Centre biblique Har'El de Québec ainsi que de Paul Warren, professeur de cinéma à la retraite, de l'Université Laval.

Alain Faucher, L.R.B.

Professeur d'exégèse et d'hébreu bibliques, directeur des programmes de premier cycle en études bibliques, études pastorales et théologie, faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

Des milliers de copies d'un film en araméen et en latin sont projetées partout en Amérique et bientôt dans le monde. Au-delà du bruit des tiroirs-caisses, ces projections ébranlent les certitudes de millions d'adultes quant à la place de Jésus dans l'histoire, dans la culture et dans le quotidien. J'ai été témoin et acteur de conversations enflammées et angoissées dans des milieux d'où on aurait cru les préoccupations religieuses bannies pour toujours. Il n'est pas seulement question des préoccupations de Gibson pour les langues ou la vraisemblance des maquillages. Avec son étalage quasi pornographique d'hémoglobine et de violence, cette réécriture d'une portion des évangiles réintroduit brutalement dans la vie des adultes de notre temps ce Jésus qu'on avait rangé au rayon des contes pour enfants.

Le film de Gibson libère latin et araméen du tombeau des «langues mortes» en les réintroduisant dans le circuit des productions culturelles de notre millénaire. Au-delà de cet exploit philologique, célébré par des caricaturistes américains, d'autres aspects du film inquiètent les spécialistes de la compréhension des textes bibliques, les exégètes. Je m'attarderai à quelques aspects des commentaires émis ici et là au cours des premières semaines de vie publique du film. Je rappellerai l'importance des qualificatifs accolés aux récits-sources du film. Je dirai un mot de l'«embrayeur» utilisé par Gibson pour donner sens à son «festival de l'hémoglobine». J'analyserai le malaise maintes fois exprimé par tant de spectateurs et spectatrices qui ont gardé en mémoire certaines cohérences des récits d'Évangile.

COMMENT PARLER DES ÉVANGILES?

Quelques intervenants qualifient de «mythe» le propos de Gibson. Hors du cercle des spécialistes, ce vocabulaire paraît dédaigneux pour les évangiles. En effet, ces textes ne mettent pas en scène des personnages fabuleux complètement inventés. À des degrés divers, les évangiles racontent l'interaction de plusieurs personnes dont l'existence peut être documentée selon des critères historiques. Un exemple? Le personnage de Pilate est bien réel. Son nom est sculpté dans une borne de marbre retrouvée à Césarée maritime. Cela atteste de son ascen-

dant politique sur la région à une époque précise. Dans ces circonstances, il est inexact et inconvenant de ranger sans plus de nuances les récits évangéliques au rayon des mythologies, gréco-romaines ou autres. Même les personnages divins prennent une autre résonance. Le père de Jésus n'est pas le calque de Zeus. L'Esprit saint n'est pas Hermès ou Icare, loin de là...

Les espaces-temps évoqués dans les récits bibliques, l'hémoglobine versée jadis par Jésus appartiennent selon une forte probabilité au domaine du réel. Dans la Bible, les mots et les images qui en parlent sont, par contre, chargés d'une valeur ajoutée, la valeur des symboles. Parfois, elle occulte l'enracinement physique ou chronologique des personnes et des choses évoquées.

Voilà pourquoi je préfère qualifier les évangiles de «récits fondateurs». L'expression convient au respect requis pour des textes qui soutiennent la foi quotidienne de centaines de millions d'êtres humains. En même temps, cette étiquette de «récits fondateurs» dit beaucoup des limites des évangiles. Cette littérature ne se limite pas aux critères d'historicité de l'approche scientifique des faits. L'exégèse biblique (même la plus conservatrice) affirme que les évangiles ne font pas œuvre d'exhaustivité documentaire. Ce sont des textes construits en fonction de choix stratégiques de leurs auteurs. Parmi les matériaux rendus disponibles grâce au témoignage intergénérationnel sur Jésus, on a mis consciemment en valeur tel trait ou tel élément au détriment des autres possibilités.

GIBSON, EN DEÇÀ DES ÉVANGILES?

Gibson reprend, à son tour, un tel processus de mise en évidence de certains éléments du témoignage des premières générations chrétiennes. Comme il ne dispose pas d'une machine à voyager dans le temps pour recueillir des faits inédits, il emprunte aux quatre évangiles (et à d'autres sources intrabibliques ou extrabibliques) ce qui sert son propos.

Dans la construction de son évangile, Gibson se rend moins loin que les évangiles. Il semble atténuer la relecture postpascalienne qui est le propre des textes canoniques. La discrétion des quelques secondes consacrées à la résurrection, à la fin du film, témoigne de ce «recadrage à rebours». Gibson semble en dire moins sur l'au-delà de la Passion que n'ont proclamé les évangiles canoniques.

Par contre, Gibson délimite son projet esthétique (excusez l'ironie du



Avec son étalage quasi pornographique d'hémoglobine et de violence, cette réécriture d'une portion des évangiles réintroduit brutalement dans la vie des adultes de notre temps ce Jésus qu'on avait rangé au rayon des contes pour enfants.

terme!) dans une première seconde qui devrait donner à penser. Le film s'ouvre sur quelques mots tirés du livre biblique d'Isaïe (53,4): «...c'étaient nos souffrances qu'il portait, nos douleurs dont il était chargé». Ce verset stratégique entend orienter l'interprétation que les spectateurs vont donner au récit filmé.

Certains jugent sévèrement ce propos «sacrificiel». Pourtant, les mots d'Isaïe sont à l'honneur dans le rituel chrétien du Vendredi saint, qui en proclame une plus généreuse page pour décrire le douloureux parcours d'apprentissage du juste souffrant. Par la suite, la même célébration liturgique met en valeur le récit de la Passion tiré du quatrième évangile, l'évangile selon Jean. Sa principale caractéristique: l'absence de pathos et de sang. Celui-ci gicle après la mort, dans une allusion aux flots d'eau vivifiante entrevus par les prophètes Ézéchiël et Zacharie. La liturgie oriente donc tout autrement le propos sacrificiel mis en scène dans le film de Gibson.

Il y a là une discussion théologique pertinente pour notre temps. Autour de nous, maints organismes censés garantir la justice créent quotidiennement des «justes souffrants». Des partis politiques, des syndicats, des communautés religieuses ou des associations de copropriétaires ne réussissent pas toujours à limiter le harcèlement et la mise au rancart de personnes collaboratrices de bonne volonté.

LE MÉLANGE DES GENRES

Chaque évangile est bâti selon une logique interne qui lui est propre. C'est le privilège de tout texte et de toute œuvre d'art de générer ses propres critères d'interprétation. Assembler autrement (même dans une perspective

pieuse) des portions choisies issues de quatre récits aussi différents que les quatre évangiles, y ajouter des phrases surgies d'autres textes bibliques, c'est proposer un nouveau discours. Non seulement on ne peut prétendre à l'exactitude historique du film ainsi bâti; on impose une mutation aux textes de référence. Je pense ici, à ce moment du film, puissant mais dérangeant dans son innovation, où Jésus semble parler à la manière de l'Apocalypse, le dernier livre du Nouveau Testament: «Voici que je fais toutes choses nouvelles» (Apocalypse 21,5).

Gibson choisit, ici et là dans les textes bibliques, les éléments qui lui permettent de garnir son propre récit. Comme ce fut le cas pour le film de Zeffirelli, les cohérences de chacun des évangiles sont ici larguées au profit d'une brochette assez éclectique. Plusieurs spectateurs en ressentent un dépaysement qui les distrait du propos central...

Les références à l'archéologie ou à la mystique récentes brouillent le propos évangélique dans un amalgame d'horizons culturels impossibles à dépeindre en cours de projection. Et le maintien de certaines représentations pieuses (comme le perçement des mains ou le portement d'une croix complète) augmente la confusion. Le film de Zeffirelli souffrait déjà de ce mélange des sources, et le film de Gibson ne semble pas vouloir y échapper.

Voici un autre exemple. Dans le film de Gibson, Jésus saigne et saigne encore. On s'étonne des flots de fluides qui s'écoulent lorsqu'on lui transperce le cœur, pour confirmer sa mort. Cette scène est tirée du quatrième évangile, l'Évangile selon Jean, le plus réticent à présenter crûment les souffrances de Jésus. Au fil des périodes de la passion, dans le cadre de

ce récit, Jésus conserve son leadership, tenant allègrement tête à Pilate qui l'interroge. Le sang coule avec générosité après sa mort. Ainsi se matérialise la vision du prophète qui annonçait que, de Jérusalem, des flots d'eau porteuse de vie viendraient bonifier même l'aridité du désert araméen. Cette évocation symbolique des effets de la mort de Jésus justifie que le récit reste sobre sur les souffrances physiques et les déversements sanguins. Gibson télescope la conclusion de cette sobre narration avec sa vision archéologiquement du sadisme romain. À juste titre, le cinéphile pressent que Gibson en a trop mis.

BEAUCOUP DE QUESTIONS, QUELQUES PISTES DE RÉPONSES

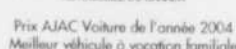
Dans la vraie vie, on peut estimer ou négliger la personne de Jésus. On peut adhérer ou non dans la foi à son identité divine. Peu importe: on va aimer ou détester ce film avec ses tonalités terreuses et ses gros plans indécents. On peut aussi, comme Simon de Cyrène contraint par un Romain intrigué d'aider Jésus à porter la croix, passer graduellement du dégoût à la fascination.

L'événement artistique génère des tonnes de questions. Modestement, la science exégétique offre en réponse ses quelques certitudes, de nombreuses probabilités et des tonnes d'hypothèses qui méritent d'être paisiblement soupesées au-delà de la projection sur grand écran. Paradoxalement, la qualité de lecture des textes bibliques fondateurs pourrait en connaître une bonification dans notre époque au dénigrement si facile.

*L'entrée est libre.

Modèle GT-V6 GFX illustré

**OU AUCUN PAIEMENT
AVANT 90 JOURS
AU FINANCEMENT À L'ACHAT**



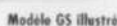
Louez à partir de

par mois, pour 48 mois *
Transport et préparation inclus

-OU-

Obtenez **5,0**
de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois**

3,8%



«...elle s'est démarquée des autres par son agrément de conduite, sa nervosité et le caractère convivial de son habitacle.»
Le Guide de l'auto 2004

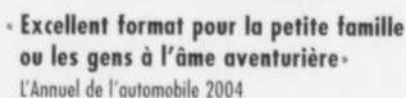
Louez à partir de

par mois, pour 48 mois *
Transport et préparation inclus

-OU-

Obtenez
de financement à l'achat
jusqu'à 48 mois**

0%



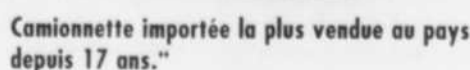
Louez à partir de

par mois, pour 48 mois *

-OU-

Obtenez
de financement à l'achat
jusqu'à 48 mois**

0%



Louez à partir de

par mois, pour 48 mois *
Transport et préparation inclus

-OU-

Obtenez
de financement à l'achat
jusqu'à 48 mois**

0%

NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTifie QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, RECOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.

GAARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

PAPIERS GASPÉSIA

Pas de relance du chantier avant l'automne

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La ministre déléguée au Développement régional et tourisme du Québec, M^{me} Nathalie Normandeau estime entre six mois et un an le temps nécessaire à la relance des activités industrielles de la Gaspésie par un nouveau partenaire du secteur privé.

Québec envisage aussi de créer un deuxième programme d'aide financière destiné aux petites entreprises et aux commerçants de la Gaspésie qui ont subi les contrecoups du projet Tembec. Une trentaine d'entreprises embauchant 280 personnes cumulent des réclamations estimées à environ 1 million\$. Des modifications pourraient être apportées au premier programme proposé aux entrepreneurs.

« Nous sommes à regarder un programme pour ces petites entreprises. Leur situation est très difficile. Au moins 31 personnes ont déjà été mises à pied dans ces petites entreprises. Il y a des créances d'une centaine de milliers jusqu'à 250 000 \$ », a dit la députée de Bonaventure après l'annonce, à l'Université du Québec à Rimouski, d'une subvention de plus de 400 000 \$ pour l'installation d'un laboratoire à la Forêt d'enseignement et de recherche de MACPES au Bas-Saint-Laurent.

FORUMS RÉGIONAUX

La majorité des Conférences régionales des élus (CRE), qui remplaceront au 1^{er} avril les conseils régionaux de développement, sont prêtes, selon la ministre, à enclencher l'organisation des forums régionaux convoqués par le premier ministre, Jean Charest.

« Il y a une plage entre la mi-avril et les derniers forums à la mi-juin. Sur 17 régions, il y a 11 CRE organisées. Des CRE sont prêtes. Il était important de les engager tout de suite, les CRE étant notre principal intervenant en régions. Moi, j'assurerais la coordination avec tous les bureaux du ministère du Développement économique régional. Je participerai à plusieurs forums également », soutient la députée-ministre pour expliquer son rôle. La vice-présidence en a été confiée à sa collègue de la Culture et des Communications, M^{me} Line Beauchamp.

La décentralisation des pouvoirs en régions se fera par étapes. Il n'est pas question de transférer la responsabilité des secteurs scolaire et de la santé à la Conférence régionale des élus qui, dans un premier temps, se verra plutôt confier certaines responsabilités dévolues aux transports, à l'agriculture, aux ressources naturelles, à l'emploi-famille et au développement économique.

« C'est trop précipité. On a toujours privilégié une approche à la carte et modulée. Beaucoup de gouvernements se sont cassés les dents sur le sujet de la décentralisation. Avec les agences de la santé, nous sommes dans un processus de déconcentration, de rapprochement vers les établissements de la santé. »

L'APRÈS 11 SEPTEMBRE 2001

L'Institut de marine forme maintenant des officiers de sûreté à Rimouski

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le capitaine du navire de recherche océanographique *Coriolis II*, Robert Noël, était loin de penser, il y a trois ans, que les événements du 11 septembre 2001 viendraient un jour le rejoindre jusque sur le pont de son navire.



Le capitaine Robert Noël à bord du « Coriolis II ».

« Je ne croyais pas qu'on ferait du travail de repérage de risques potentiels au sujet du terrorisme, avoue Robert Noël. Mais il faut, dit-il, se préparer à avoir un plan de sûreté si on se rend dans des ports étrangers en obtenant une certification internationale obligatoire. Ces mesures touchent beaucoup de choses, comme le contrôle du personnel, aux accès limités à des parties du navire pour empêcher le sabotage. »

Le capitaine du *Coriolis II* est au nombre des 19 premiers diplômés de l'Institut de marine du Québec qui ont reçu une formation de trois jours afin de se conformer au Code international sur la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS) de l'Organisation maritime internationale (OMI). Dix institutions au Canada sont accréditées par Transports Canada pour donner ce cours.

Larbi A. Yahia, est chargé de projet pour ce programme à l'IMQ. « Tous les navires et les ports dont les pays sont

signataires de cette entente devront avoir, au 1^{er} juillet 2004, un plan de sûreté qui déterminera les risques potentiels, les actions à entreprendre pour les corriger selon trois niveaux de sûreté. Notre rôle est de former des officiers de sûreté du navire et des officiers de sûreté des installations portuaires qui ont un caractère international. »

Les Américains estiment la facture de la sécurité dans ce domaine à 50 milliards \$, dont une centaine de millions \$ au Canada, et un coût de 15 000 à 20 000 \$US par navire, seulement pour la quincaillerie à installer.

« La philosophie du code en est plutôt une de prévention qui, par les plans de sûreté, veut engager des actions afin de minimiser les actions criminelles ou terroristes », souligne le professeur Jean-Louis Pinsonneault, qui dispense cette formation avec son collègue, Jerry Young.

« Ce code, qui interpelle tant le navire, l'armateur et les propriétaires des installations portuaires, s'intéresse au piratage, aux passagers clandestins, au trafic relié à la criminalité jusqu'à l'utilisation d'un navire comme une arme. Les agences de placement devront s'assurer qu'elles connaissent le passé des personnes qu'elles recommandent. Au chapitre des passagers, cela ressemble aux exigences pour les avions. Il y aura des zones à accès limité dans les ports, des vérifications du personnel. »

Dans le transport des conteneurs, les exigences américaines du Container Security Initiative (CSI) placent aussi la barre très haute en imposant de très sévères contrôles de sécurité dans les 20 premiers ports internationaux de conteneurs où interviennent des agents douaniers américains. Trois de ces ports sont canadiens : Halifax, Montréal et Vancouver.

Les grands ports de conteneurs seront aussi contrôlés de très près

NÉGOS AVEC LES INNUS Plusieurs organismes s'excluent de la table

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Un regroupement d'organismes de la Haute-Côte-Nord et de la Manicouagan a décidé de ne plus parler avec les représentants du gouvernement québécois dans le dossier des négociations territoriales avec les Innus, tant que des juristes indépendants n'auront pas précisé la portée de l'entente de principe, qui reste à être signée par Québec, Ottawa et quatre communautés montagnaises.

« Les organismes tiennent le gouvernement responsable d'avoir pris des initiatives unilatérales en ne consultant pas, en bafouant les principes fondamentaux de la démocratie et surtout en manquant de respect à la population nord-côtière », a lancé le porte-parole du groupe, Gaston Lessard, qui n'a cependant pas précisé quelles actions le groupe compte prendre, maintenant qu'il s'exclut lui-même du processus mis en place.

Le regroupement dit mal s'expliquer l'empressement de Québec à vouloir signer rapidement l'entente, surtout qu'à leur avis, il y a trop de zones grises dans le document actuel. « Il y a certainement anguille sous roche pour vouloir signer aussi vite. »

M. Lessard est aussi revenu sur la nomination de Pierre Rousseau comme délégué de la Côte-Nord, déjà dénoncée parce qu'elle s'était faite sans consultation de la population visée. Pour lui, il s'agit d'un figurant sans connaissance du dossier et non responsable face à la population.

DELTA
Beauté et ingéniosité.

THALASSA domicile
Québec
Thalassa Domicile
670, rue Bouvier, local 135
Québec QC G2J 1A7
Tél. : 418 682-3606

St-Hyacinthe • Laval • Sorel • St-Hubert

Dépositaire des pianos Young Chang Bergmann

Jusqu'à **50% de rabais**

Vente de Printemps
du 11 au 21 mars

Plusieurs marques prestigieuses dont Sauter, Kohler & Campbell, Schimmel, Petrol, Pianos usagés et reconstruits de marque Yamaha et autres

LES PIANOS ANDRÉ BOLDUC INC.

230, côte des Fermes Saint-Joseph-de-Beauce (à 30 min des ponts)
1 888 397-5057
Ouvert le dimanche

www.pianobolduc.com

Financement disponible

Financement **0%** 48 mois

CHEVROLET AVEO 2004

Comptant	Mensualité*
0 ⁰⁰	192 ⁰⁰
1500 ⁰⁰	160 ⁰⁰
2028 ⁰⁰	149 ⁰⁰

location **149\$ /mois**

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
688-1212
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

*Location 48 mois ou 60 000 km. Transport inclus. Taxes en sus.

Les Méandres, le meilleur de la ville!

- Financement disponible pour tout achat de terrain
- Construction de maisons unifamiliales, jumelés, triplex et de quadruplex.
- Réservez votre terrain pour l'automne 2004

Rencontrez nos 7 constructeurs réputés pour simplifier votre projet de construction

Desjardins 627-5145
Caisses populaires de Dubreuil

CONSTRUCTION CANADIENNE 780-0888
1^{re} Classe

BEAUBOIS 871-8884

VUES TURMEL 680-3330

Info maison 569-8347
3 constructeurs à votre service
Noël Couray auto

Maurice Lévesque & Fils inc. 563-8226

SME 872-6886

Les Méandres.ca
840.0013
www.lesmeandres.ca

La coalition s'adapterait à un retrait espagnol de l'Irak

TIKRIT, Irak (d'après AFP) — La coalition, conduite par les États-Unis, assure qu'un retrait du contingent espagnol ne devrait conduire qu'à des ajustements de son dispositif militaire en Irak, alors que plusieurs pays ont annoncé le maintien de leurs forces.

« Si c'est leur décision, nous pouvons nous y adapter rapidement et compenser la départ de ces forces », a déclaré le général Ricardo Sanchez, le plus

haut gradé américain en Irak. Il a ajouté que la coalition devait, dans ce cas, revoir son déploiement dans le centre de l'Irak. Cinq provinces de la région sont sous le contrôle d'une division multinationale commandée par l'armée polonaise et comprenant les forces espagnoles.

« Les retombées stratégiques (...) restent à déterminer », a toutefois ajouté l'officier supérieur, reconnaissant implicitement les risques éven-

tuels de la décision espagnole pour la cohésion future de la coalition.

Après sa victoire aux élections de dimanche, le chef du parti socialiste espagnol et futur chef de gouvernement José Luis Rodríguez Zapatero a dit envisager ce retrait. Il a déclaré que si l'ONU ne prenait pas le contrôle politique de la situation en Irak d'ici le 30 juin, il allait rappeler les troupes.

Le président George W. Bush a appelé la communauté internationale à

resserrer les rangs autour du peuple irakien et contre le terrorisme.

« Il est essentiel que nous restions aux côtés du peuple irakien alors qu'il entame le processus menant à un gouvernement indépendant », a déclaré M. Bush après avoir rencontré le premier ministre néerlandais, Jan Peter Balkenende, dont l'opinion publique est en faveur d'un retrait d'Irak.

Le porte-parole de M. Bush, Scott McClellan, a indiqué que Washington

était prêt à envisager une nouvelle résolution de l'ONU qui pourrait inciter les Espagnols à maintenir leur présence. Cette même position a été exprimée par le ministre britannique de la Défense, Geoffrey Hoon. Le ministre australien des Affaires étrangères, Alexander Downer, a demandé quant à lui à l'Espagne de ne pas retirer ses troupes, estimant que cela serait interprété comme une victoire des terroristes après les attentats de Madrid.

EN BREF

RUSSIE

Au moins 39 morts

■ MOSCOU — L'explosion de gaz qui a détruit hier à l'aube une partie d'un immeuble à Arkhangelsk (nord) a fait au moins 39 morts, dont cinq enfants, selon un nouveau bilan. D'autres personnes peuvent pourrissent se retrouver sous les décombres. L'explosion, nocturne a complètement détruit les 42 appartements, de l'immeuble de neuf étages. Soixante-trois personnes habitaient les appartements détruits, et seules six ont signalé qu'elles ne s'y trouvaient pas au moment de l'explosion. Le ministère des Situations d'urgence a précisé que 24 survivants avaient été sortis des décombres, dont 14 ont dû être hospitalisés. L'état de six d'entre eux est considéré comme très grave ou critique. (AFP)

Ben Laden sur NBC

■ WASHINGTON — Une cassette vidéo confidentielle réalisée par des drones (avions sans pilote) espions au-dessus de l'Afghanistan un an avant les attentats du 11 septembre 2001 et montrant un homme de haute taille supposé être Oussama ben Laden, a été diffusée hier soir par la chaîne NBC. La diffusion de cette cassette soulève des questions sur les stratégies de lutte contre le terrorisme de l'ancien président Bill Clinton, estime la chaîne de télévision américaine. Selon NBC, la cassette a été enregistrée à l'automne 2000 en Afghanistan en survolant des camps d'entraînement d'Al-Qaïda. Elle prouve que l'administration Clinton recherchait activement Al-Qaïda un an avant le 11 septembre 2001. Mais pourquoi n'avait-elle pas pris alors les mesures qui s'imposaient? (AFP)

Kerry, c'est officiel!

■ CHARLESTON — John Kerry a déclaré hier détenir, à la suite des primaires organisées dans le pays, la majorité de délégués nécessaires à sa nomination comme candidat démocrate à l'élection présidentielle américaine du 2 novembre prochain. Le sénateur a obtenu hier la majorité nécessaire des délégués (2162) après avoir remporté une nouvelle primaire, celle de l'Illinois. Le président sortant George W. Bush et le candidat démocrate sont au coude à coude, selon un sondage publié hier par *New York Times* et la chaîne CBS. M. Bush reçoit le soutien de 46% des personnes interrogées et M. Kerry de 43%, selon le sondage dont la marge d'erreur est de 3%. Le sondage a été réalisé par téléphone entre le 10 et le 14 mars auprès de 1206 adultes. (AFP)

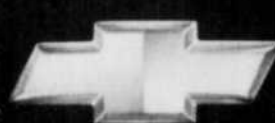
ÉTATS-UNIS

Beaucoup de neige

■ NEW YORK — Une tempête de neige s'est abattue hier sur tout le nord-est des États-Unis, recouvrant New York d'environ cinq centimètres d'un blanc manteau et perturbant le trafic aérien. Des vols à l'arrivée et au départ de l'aéroport Kennedy ont souffert de retards allant jusqu'à trois heures, selon le site Internet de l'autorité portuaire de New York et du New Jersey. D'autres aéroports du nord-est, notamment celui de Boston (Massachusetts), étaient également perturbés par la neige. Selon les prévisions, la neige devrait continuer à tomber, mais de manière irrégulière, jusqu'à vendredi, à quelques jours de l'arrivée du printemps. En 2003, les dernières neiges étaient tombées sur N.Y. à la mi-avril. (AFP)

Un malchanceux?

■ CHICAGO — Il y a une semaine, Tim Rivers, un ouvrier de 23 ans de Salem, dans l'Indiana, broyait du noir après avoir appris son licenciement. Il a depuis gagné 49 millions \$US à la super-loto. Il avait acheté son billet vendredi, la veille du tirage. « En me réveillant dimanche, j'ai d'abord pensé que j'allais avoir à chercher un nouvel emploi, et que je n'avais pas la moindre idée comment, en attendant, j'allais réussir à joindre les deux bouts. Et puis grâce à Dieu, l'argent est arrivé », a-t-il déclaré en allant chercher son chèque. (AFP)



CHEVROLET

« L'OPTRA CONSTITUE LE CHOIX IDÉAL POUR LES ACHETEURS DE LEUR PREMIÈRE VOITURE. »

Sylvie Rainville, *Journal de Québec*



Modèle LS illustré

VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET OPTRA

— LOCATION —		— À L'ACHAT —	
179\$	/mois** Terme de 48 mois Transport et préparation inclus	0\$	OU 16 188\$*
	dépôt de sécurité		avec 0% financement*

- Moteur 2.0L DACT 4 cyl. de 119HP • Portes et vitres avant à commandes électriques
- Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée à dossier rabattable
- Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise



VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET AVEO⁵



L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE.

L'AVEO PEUT ACCOMMODER 5 PASSAGERS ET OFFRE 10 PO DE PLUS POUR LES JAMBES QUE LA TOYOTA ECHO 5 PORTES.

— LOCATION —		— À L'ACHAT —	
149\$	/mois** Terme de 48 mois Transport et préparation inclus	0\$	OU 13 798\$*
	dépôt de sécurité		avec 0% financement*

- Moteur 1.6L DACT 4 cyl. de 103HP • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise



LA TOUTE NOUVELLE CHEVROLET MALIBU



«...MALIBU AVAIT UN COMPORTEMENT SEMBLABLE À CELUI DE L'ACCORD, IL DÉPASSAIT LARGEMENT CELUI DE LA CAMRY.»

L'Annuel de l'automobile 2004

— LOCATION —		— À L'ACHAT —	
259\$	/mois** Terme de 48 mois Transport et préparation inclus	0\$	OU 22 698\$*
	dépôt de sécurité		avec 0% financement*

- Moteur 2.2L ECOTEC DACT 4 cyl. de 145 HP • Architecture Epsilon de conception allemande • Transmission automatique à 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur • Miroirs, portes, vitres et siège du conducteur à commandes électriques • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable et siège passager avant inclinable à plat • Pédalles à réglage électrique



VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET EPICA



« ELLE SE DISTINGUE PAR SES TOUCHES D'ÉLEGANCE HABITUELLEMENT RÉSERVÉES À DES VOITURES BEAUCOUP PLUS ONÉREUSES. »

Autonet.qc.ca

— LOCATION —		— À L'ACHAT —	
279\$	/mois** Terme de 48 mois Transport et préparation inclus	0\$	OU 21 998\$*
	dépôt de sécurité		avec 0% financement*

- Moteur 2.5L 6 cyl. en ligne de 155 HP • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Vitres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques • Roues de 15 po en alliage • Téléverrouillage • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise



GARANTIE D'ÉLIGIBILITÉ
100 000 KM



100000



100000



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Aveo (1TD48/R7A), Optra (1JD19/R7A), Epica (1VB69/R7A) et Malibu (1ZS69/R7B). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À l'achat, préparation incluse. Transport (Aveo, Optra et Epica: 930 \$, et Malibu: 900 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. **À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Aveo 5 portes (2 028 \$), Optra (2 399 \$), Epica (2 055 \$) et Malibu (2 523 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c de km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 48 mois (Malibu: 36 mois). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.